

Groupe Kudelski

Annexes aux comptes consolidés

1. Résumé des principaux principes comptables

(A) Présentation des états financiers

Les états financiers consolidés du Groupe Kudelski (le «Groupe») ont été préparés conformément aux normes internationales d'informations financières (ci-après IFRS) telles que publiées par l'International Accounting Standard Board (IASB) et son organisation précédente, le International Accounting Standards Committee (IASC). IFRS 1, première adoption des normes internationales d'information financière, a été appliqué dans le cadre de la préparation de ces états financiers. Le Groupe Kudelski publie pour la première fois ses états financiers en conformité avec le référentiel comptable IFRS.

Les principes ci-après ont été appliqués avec cohérence à tous les exercices présentés.

Les états financiers consolidés du Groupe Kudelski ont été présentés conformément aux Swiss GAAP RPC jusqu'au 31 décembre 2004. Ces normes diffèrent à certains égards des IFRS. Dans le cadre de l'établissement des états financiers 2005 du Groupe, la direction a modifié certains principes comptables, d'évaluation et de consolidation utilisés dans les états financiers Swiss GAAP RPC afin de se conformer aux normes IFRS. Les informations comparatives présentées sous 2004 ont été retraitées afin de prendre en compte ces ajustements.

Les tableaux de réconciliation et la description des effets de la transition des normes Swiss GAAP RPC aux IFRS sur le résultat et les capitaux propres du Groupe sont présentés en note 42.

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique, exception faites des éléments devant être présentés à leur juste valeur.

L'établissement des états financiers consolidés en conformité avec les IFRS implique que la direction procède à des estimations et à des hypothèses qui ont des effets sur les montants des actifs et passifs présentés, des actifs ou passifs éventuels à la date de clôture des états financiers

ainsi que sur les produits et charges. Les résultats effectifs peuvent s'écarter de ces estimations. L'annexe 2 donne des informations complémentaires sur les éléments nécessitant un degré plus élevé de jugement ainsi que les estimations significatives retenues dans le cadre de l'établissement des comptes annuels.

La date de bouclage des états financiers individuels de toutes les sociétés du Groupe est le 31 décembre.

(B) Consolidation

(a) Filiales

Les filiales sont les entités juridiques dont le Groupe peut diriger la politique stratégique, financière et opérationnelle, supposant généralement une possession de plus de la moitié des droits de vote, à moins qu'une entité soit détenue de manière temporaire. L'existence et les effets des droits de vote potentiels actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération lors de la détermination du contrôle.

Les filiales comprennent également les sociétés dans lesquelles le Groupe ne possède pas de manière directe ou indirecte plus de la moitié des droits de votes mais exerce suffisamment de pouvoir pour gouverner la politique financière et opérationnelle et supporte une responsabilité pour les principaux risques supérieure à sa quote-part d'intérêt.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à la date à laquelle leur contrôle est transféré au Groupe et sortent du périmètre de consolidation à la date où le Groupe cesse d'exercer un contrôle.

La méthode anglo-saxonne («purchase method») est utilisée lors d'acquisitions de filiales par le Groupe. Le coût d'une acquisition est évalué selon la juste valeur des actifs remis, des actions émises ou des passifs engagés voire repris à la date de l'acquisition, auxquels s'ajoutent les frais directement attribuables à l'acquisition. L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs nets de la société acquise constitue le goodwill.

Groupe Kudelski

Annexes aux comptes consolidés

Les transactions intra-groupe, les soldes de bilan ainsi que les gains non réalisés sur transactions entre sociétés du Groupe sont éliminés. Les pertes non réalisées sur transactions internes au Groupe sont également éliminées à moins qu'une perte de valeur soit constatée sur l'actif transféré.

Les politiques comptables des filiales ont été adaptées, si nécessaire, pour assurer un traitement uniforme avec celles adoptées par le Groupe.

(b) Coentreprises

Lorsque le Groupe a un intérêt dans une société contrôlée conjointement, la méthode de consolidation proportionnelle est utilisée.

Le Groupe agrège ligne par ligne sa quote-part aux charges et produits, actifs et passifs et flux de trésorerie à la coentreprise.

Le Groupe reconnaît la partie des gains et pertes qui est attribuable aux autres co-entrepreneurs sur les ventes d'actifs du Groupe à la coentreprise. Le Groupe ne reconnaît pas sa part de gain ou de perte résultant de l'acquisition par le Groupe d'actifs vendu par la coentreprise tant que ce dernier n'a pas été revendu à un tiers. Néanmoins, une perte est reconnue immédiatement lorsqu'elle résulte d'une réduction de la valeur nette de réalisation d'un actif circulant ou d'une perte de valeur. Les politiques comptables des coentreprises ont été adaptées si nécessaire pour assurer un traitement uniforme avec celles adoptées par le Groupe.

(c) Sociétés associées

Les sociétés associées sont les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence significative mais ne sont ni une filiale ni une coentreprise du Groupe. Une influence significative permet de participer au processus décisionnel en matière de politique financière et opérationnelle de la société associée sans avoir le pouvoir de les contrôler. Elle est présumée lorsque le Groupe détient au moins 20% des droits de vote de la société associée.

Les sociétés associées sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence et sont reconnues initialement à leur coût d'acquisition.

Les gains non réalisés sur les transactions entre le Groupe et ses sociétés associées sont éliminés à concurrence de l'intérêt du Groupe dans la société associée. Les pertes non réalisées sont également éliminées à moins qu'elles ne résultent d'une perte de valeur de l'actif transféré.

Les politiques comptables des sociétés associées ont été adaptées si nécessaire pour assurer un traitement uniforme avec celles adoptées par le Groupe.

(C) Monnaies étrangères

Les états financiers consolidés du Groupe sont exprimés en francs suisses (CHF), monnaie de présentation du Groupe.

La monnaie locale est généralement utilisée comme monnaie de «reporting» à travers le monde. Dans les états financiers des sociétés respectives, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au taux de change en vigueur à la date de bouclage. Les transactions sont enregistrées au taux de change approximatif en vigueur au jour de la transaction. Tous les gains et pertes résultant d'opérations de change sont enregistrés dans le compte de résultat de la société.

Les produits, charges et flux de trésorerie des sociétés consolidées ont été convertis en francs suisses aux cours moyens. Les bilans sont convertis au cours de fin d'année. Les différences de conversion résultant de la variation des taux de changes utilisés pour convertir les capitaux propres, le financement interne considéré comme investissement net dans une activité à l'étranger et le résultat net sont alloués aux écarts de conversion.

(D) Constatation des produits

Le chiffre d'affaires comprend la juste valeur des ventes de biens et services, net de taxe sur la valeur ajoutée, rabais et escomptes et après élimination des ventes intra-groupe.

(a) Vente de biens

La vente de biens est constatée lorsqu'une société du Groupe a livré un produit au client, les principaux risques et avantages ont été transférés à l'acheteur et son encaissement est raisonnablement assuré. Les contrats de vente peuvent inclure du matériel, des logiciels, des développements spécifiques, un lot initial de cartes à puce, des licences et d'autres services.

(b) Prestations de services

Le chiffre d'affaires relatif aux prestations de services comprend différents types de services comme l'intégration de systèmes, les développements spécifiques et l'adaptation sur mesure, la maintenance, la formation ainsi que du chiffre d'affaires résultant de solutions complètes de sécurité générant des revenus de service récurrents.

Les solutions de sécurité peuvent comprendre des éléments matériels, logiciels, développements spécifiques, licences, cartes à puces, maintenance et autres services conformément aux dispositions contractuelles spécifiques définies avec le client. Les actifs mis à disposition des clients dans le cadre de tels contrats sont initialement reconnus dans le bilan au prix d'acquisition sous la rubrique immobilisations corporelles puisqu'ils restent la propriété du Groupe. Le chiffre d'affaires est constaté lorsqu'il est contractuellement acquis et est généralement dépendant du nombre d'abonnés ou du nombre de cartes à puce mis à leur disposition. Les amortissements des actifs mis à disposition des clients sont déterminés selon la durée la plus courte entre la durée d'utilité des actifs et la durée du contrat. Les charges d'amortissement sont présentées sous la rubrique amortissements et perte de valeur au compte de résultat. Les actifs mis à la disposition des clients font également l'objet de tests périodiques de perte de valeur. Les autres coûts (comme maintenance, services et efforts de sécurité) liés à ces contrats sont constatés lorsqu'ils sont encourus. Lorsqu'il est probable que les coûts totaux du contrat seront supérieurs au chiffre d'affaires contractuel, la perte prévisible est enregistrée immédiatement.

Le chiffre d'affaires lié à l'intégration de systèmes, développements spécifiques et adaptation sur mesure est constaté sur la base de la méthode du pourcentage d'avancement. L'état d'avancement est déterminé en fonction des coûts encourus et des heures de travail effectives à la date critère mise en rapport avec le total des coûts et le total des heures estimées pour terminer le contrat.

Le chiffre d'affaires lié à la maintenance ou à la formation est reconnu lorsqu'il est contractuellement acquis (le chiffre d'affaires lié à la maintenance est réparti sur la durée contractuelle).

(c) Redevances et licences

Les produits de redevances sont constatés lorsqu'ils sont acquis. Si le contrat de licence comprend certaines obligations liées à la performance, le chiffre d'affaires est constaté lorsque les obligations ont été remplies.

Pour les contrats de licences de logiciels qui ne nécessitent pas de modification ou d'adaptation importante dudit logiciel, le Groupe enregistre le chiffre d'affaires liés à ces nouveaux logiciels lorsque: (1) la société conclut un accord juridique liant le client pour la licence d'utilisation du logiciel; (2) le produit est livré; (3) le montant du paiement du client est arrêté, déterminable et ne comporte pas d'incertitudes ou d'éventualités majeures; et (4) le recouvrement est probable.

(d) Produits financiers

Les produits financiers sont constatés à mesure qu'ils sont acquis sauf en cas d'incertitude quant à leur recouvrement.

(E) Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés, comprenant les contrats de change à terme, options et swaps d'intérêt, sont initialement constatés au bilan à leur coût historique puis réévalués à leur juste valeur. La méthode d'enregistrement des gains ou pertes latents dépend si un dérivé est désigné comme devant couvrir un risque spécifique et soit qualifié en tant qu'instrument de comptabilité de couverture.

Le Groupe désigne certains instruments financiers dérivés comme des instruments de couverture de la juste valeur d'actifs ou de passifs identifiés (couverture de la juste valeur) ou des instruments de couverture de transactions prévues (couverture des flux de trésorerie). Le Groupe documente, en début de transaction, la relation existant entre les instruments de couverture et les éléments couverts, de même que les objectifs fixés en terme de gestion des risques et de stratégie pour les prises de positions de couverture. Dans le cadre de ce processus, tous les instruments dérivés qualifiés d'instruments de couverture sont mis en relation avec les actifs, passifs ou flux de trésorerie auxquels ils se rapportent. Le Groupe documente et teste, lors de la conclusion de la couverture et par la suite, le caractère hautement efficace des instruments financiers dérivés exploités à des fins de couverture pour compenser les variations de juste valeur des actifs couverts.

(a) Instruments dérivés ne remplissant pas les critères de comptabilité de couverture

Certains instruments financiers dérivés, générant effectivement une couverture économique conforme à la politique du Groupe en matière de gestion des risques, ne remplissent pas les critères spécifiques de la comptabilité de couverture selon IAS 39. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés qui ne peuvent donner lieu à la comptabilité de couverture conformément à IAS 39 sont constatés immédiatement au compte de résultat sous la rubrique autres produits/(charges) financier(e)s, net.

(b) Couverture de la juste valeur

Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de la juste valeur et répondant aux critères permettant de les qualifier en tant que tels tout en étant hautement efficaces, sont constatées au compte de résultat avec les variations de la juste valeur de l'élément couvert.

(c) Couverture des flux de trésorerie

Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie et répondant aux critères permettant de les qualifier en tant que tels tout en étant hautement efficaces, sont constatées aux capitaux propres. Lorsque la transaction prévue ou l'engagement ferme se traduit par l'enregistrement d'un actif ou d'un passif, les gains et pertes précédemment inclus dans les capitaux propres sont reportés sur l'évaluation initiale de l'actif ou du passif.

Groupe Kudelski

Annexes aux comptes consolidés

Dans les autres cas, les montants enregistrés dans les capitaux propres sont transférés au compte de résultat et inscrits en produits ou charges au cours de la période sur laquelle la transaction prévue devrait affecter le compte de résultat.

Les instruments qui peuvent être utilisés comprennent les contrats à terme sur devises, swaps de monnaies et également des stratégies d'options à coût zéro avec des termes qui n'excèdent en règle générale pas six mois. Les instruments financiers dérivés sont contractés auprès d'établissements financiers de premier ordre, selon les procédures d'autorisation, de limite et de contrôle spécifiques.

(F) Impôts sur le résultat

Les impôts inscrits au compte de résultat comprennent les impôts courants et les impôts différés sur le bénéfice ainsi que l'impôt à la source non récupérable et les ajustements d'impôts des exercices précédents. Les impôts sur le résultat sont comptabilisés dans le compte de résultat à moins qu'ils ne résultent d'opérations directement enregistrées par les capitaux propres; dans ce cas, ils sont également enregistrés par les capitaux propres. L'engagement relatif aux impôts sur le résultat est enregistré dans la même période que les produits et charges y afférent.

Les impôts différés sont les impôts attribuables aux différences temporaires générées lorsque qu'une autorité de taxation reconnaît et évalue des actifs et passifs avec des règles différentes de celles retenues pour l'établissement des comptes consolidés. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable (comprehensive liability method) au taux d'imposition adopté ou prévu au moment où la différence temporaire est résorbée. Les changements liés aux taux d'imposition sont constatés dans le compte de résultat à moins qu'ils ne concernent des éléments directement constatés dans les capitaux propres.

Les impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires à l'exclusion des Goodwill non déductibles. Les impôts différés actifs sont constatés sur toutes les différences temporaires pour autant qu'il soit probable qu'ils pourront être utilisés contre des profits futurs.

Les impôts différés ne sont pas constatés pour les impôts à la source et autres impôts qui seraient payés sur la distribution des réserves ouvertes de certaines filiales. Ces montants sont soit réinvestis de manière permanente ou ne génèrent pas d'imposition due à l'application de conventions.

(G) Immobilisations corporelles

(a) Généralités

Les terrains et immeubles sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition après déduction des amortissements planifiés et des pertes de valeur, à l'exception des terrains qui sont présentés à leur coût d'acquisition moins les pertes de valeur. La valeur d'acquisition comprend les dépenses qui sont directement attribuables aux acquisitions de biens. Les dépenses ultérieures sont incluses dans la valeur comptable de l'actif ou constatées séparément comme un actif distinct uniquement si il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet actif seront générés pour le Groupe et que son coût peut être déterminé avec précision. Tous les autres coûts de réparation et de maintenance sont constatés dans le compte de résultat au cours de la période ou ils ont été encourus. Les coûts de financement relatifs à la construction d'immobilisations corporelles ne sont pas activés.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée de vie utile conformément au tableau suivant:

Immeubles

	Durée de vie en années
Immeubles	20 – 33
Travaux d'aménagement	4 – 8

Equipements techniques et machines

	Durée de vie en années
Machines et instruments de mesures	4 – 7
Matériel et installations numériques	4 – 5
Informatique et réseau	4
Actifs mis à disposition de clients	2 – 10

Autres immobilisations

	Durée de vie en années
Mobilier de bureau et agencement	5 – 7
Véhicules	4 – 5

Les valeurs résiduelles des actifs et leurs durées de vie utiles sont revues et ajustées si nécessaire à chaque bouclage. Une perte de valeur est immédiatement constatée lorsque la valeur comptable d'un actif est plus grande que sa valeur recouvrable estimée. Les plus et moins values sur cession ou mise au rebut des immobilisations corporelles sont déterminées en comparant les produits reçus et les valeurs comptables des éléments cédés et sont incluses dans le compte de résultat consolidé.

(b) Immobilisations en leasing (crédit-bail)

Les immobilisations financées par des contrats de crédit-bail à long terme figurent à l'actif et sont amorties en accord avec les principes du Groupe. Les engagements financiers qui en découlent figurent dans les autres dettes à court et à long terme. Les coûts de contrats de location sont comptabilisés directement au compte de résultat.

(c) Immobilisations mises à disposition de clients

Le Groupe met à disposition de clients des installations ainsi que des cartes à puce dans le cadre de solutions complètes de sécurité. Les actifs remis à ces clients restent propriété du Groupe; ils sont évalués à leur coût de revient et sont présentés à l'actif sous la rubrique équipements techniques et machines. Ces actifs sont amortis selon la durée la plus courte entre la durée d'utilité et la durée du contrat. La charge figure sous la rubrique amortissements.

(H) Immobilisations incorporelles

(a) Goodwill

Survenant après le 1^{er} janvier 2004

Le Goodwill correspond à l'excédent du prix d'acquisition sur la part du Groupe dans la juste valeur des actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition. Dans le cadre de test de perte de valeur, le Goodwill est alloué à des unités génératrices de trésoreries. Le Goodwill sur l'acquisition de filiales et de coentreprises est présenté sous les immobilisations incorporelles. Le Goodwill sur l'acquisition de sociétés associées est présenté sous la rubrique sociétés associées. Le Goodwill fait l'objet d'une revue annuelle pour perte de valeur et est présenté à son coût d'acquisition moins les pertes de valeur cumulées constatées.

Le gain ou la perte sur la vente d'une société comprend la valeur résiduelle du goodwill relatif à la société vendue.

Survenant avant le 1^{er} janvier 2004

Le Goodwill résultant de regroupements d'entreprises qui se sont produits avant le 1^{er} janvier 2004 a été éliminé directement par les capitaux propres conformément aux anciennes politiques comptable du Groupe et n'a pas été réintégré. Il n'est pas transféré au compte de résultat en cas de perte de valeur ou de cession.

(b) Recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont intégralement comptabilisés à charge du compte de résultat. Le Groupe considère que les incertitudes économiques inhérentes au développement des nouveaux produits empêchent de porter les coûts de recherche et développement à l'actif, à l'exception des développements relatifs au déploiement de solutions complètes de sécurité fournies à certains clients dont les revenus sont enregistrés selon le modèle locatif. Dans de tels cas, ces développements sont activés sous immobilisations mises à disposition de clients et amorties linéairement sur leur durée de vie économique de quatre à cinq ans.

(c) Logiciels informatique

Les licences acquises pour les logiciels informatiques sont activées sur la base du coût engendré pour l'acquisition et la mise en fonction du logiciel spécifique. Ces coûts sont amortis de manière linéaire sur leur durée de vie utile (trois à quatre ans). Les coûts liés au développement ou à la maintenance de logiciels informatiques sont comptabilisés à charge du compte de résultat.

(I) Actifs financiers

Le Groupe classe tous ses investissements dans les catégories suivantes: actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, prêts et créances. La classification dépend du but pour lequel l'investissement a été contracté. La direction détermine initialement la classification de ses investissements et la revoit à chaque date de bouclage.

(a) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Cette catégorie a deux sous-catégories: actifs financiers détenus à des fins de transaction et ceux initialement désignés à leur juste valeur par le biais du compte résultat. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été principalement acquis dans le but de revente à court terme ou s'il a été désigné en tant que tel par la direction. Les instruments dérivés sont considérés comme détenus à des fins de transaction, à moins qu'ils ne soient désignés comme instruments de couverture. Les actifs figurant dans cette catégorie sont présentés comme actifs à court terme s'ils sont détenus à des fins de transaction ou si leur réalisation est prévue dans les douze mois dès la date d'établissement du bilan.

(b) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés avec des échéances fixes ou déterminables et qui ne sont pas cotés dans un marché actif. Ils prennent naissance lorsque le Groupe fournit de l'argent, des biens ou des services à un débiteur sans intention de négocier la créance. Ils sont présentés sous actifs circulants, à l'exception des échéances supérieures à douze mois après la date de l'établissement du bilan. Ces derniers sont présentés sous actifs à long terme. Les prêts et créances sont présentés au bilan sous les rubriques débiteurs clients et autres créances.

L'achat et la vente d'investissements sont constatés à la date de règlement. Les investissements sont initialement constatés à leur juste valeur majorée du coût d'acquisition pour tous les actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les investissements sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir leur rendement sont éteints ou ont été transférés et que le Groupe n'est plus titulaire des principaux risques et avantages.

Les actifs à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont ultérieurement évalués à leur juste valeur. Les prêts et créances sont évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et pertes réalisés et non réalisés provenant de modification de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont inclus dans le compte de résultat de l'année où ils ont été générés.

Groupe Kudelski

Annexes aux comptes consolidés

La juste valeur des investissements cotés en bourse se base sur les cours de demande actuels. Lorsqu'un marché pour des actifs financiers n'est pas actif (ou pour les titres non cotés), le Groupe détermine la juste valeur en utilisant des méthodes d'évaluation. Ces dernières comprennent l'utilisation de transactions récentes entre tiers, références à d'autres instruments identiques en substance, analyse de flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation d'options ajustés afin de refléter les circonstances spécifiques de l'émetteur.

(J) Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas du prix de revient ou de la valeur nette de réalisation. Le prix de revient est déterminé à l'aide du prix moyen pondéré.

Le prix de revient des travaux en cours et des produits finis comprend les coûts directs de production et une part appropriée des frais généraux de production ainsi que l'amortissement des locaux de production.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cadre normal de l'activité, diminué des frais variables de vente applicables.

De plus, les produits en stock ne faisant plus partie des plans de production et de vente sont directement déduits de la valeur brute des stocks.

(K) Débiteurs clients

Les débiteurs-clients sont évalués aux montants facturés, sous déduction d'ajustement pour créances douteuses. Une provision pour perte de valeur sur les créances douteuses, basée sur une revue de tous les postes ouverts significatifs est constituée à la date du bilan.

(L) Liquidités

Les liquidités comprennent les espèces en caisse et les investissements très liquides avec des échéances inférieures à trois mois. Cette rubrique peut être aisément convertie en espèces. Les découverts bancaires sont présentés au bilan sous dettes financières à court terme.

(M) Titres en portefeuille

Les titres en portefeuille se composent de papiers valeurs incorporant un droit de créance ou de propriété traités dans des marchés liquides. Le Groupe a classé tous ses titres en portefeuille comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Toutes les acquisitions ou ventes de titres en portefeuilles sont constatées le jour de l'échange qui est la date où le Groupe s'engage à acheter ou vendre l'actif.

(N) Emprunts obligataires convertibles

Les emprunts obligataires convertibles sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nets des frais de transactions encourus. Ils sont ultérieurement évalués au coût amorti; la différence entre la recette (nette de frais de transaction) et la valeur de remboursement est répartie à charge du compte de résultat sur la durée de l'emprunt en utilisant la méthode de l'intérêt effectif.

La juste valeur du passif engagé de l'emprunt convertible est déterminée à l'émission grâce au taux d'intérêt observé sur le marché pour une obligation non convertible équivalente. Ce montant est inscrit en tant que dette à son coût amorti jusqu'à son extinction intervenant lors de sa conversion ou à son échéance. La portion résiduelle des fonds reçus est affectée à l'option de conversion. La part proportionnelle des frais d'émission alloués à l'élément passif de l'emprunt convertible est répartie sur sa durée de vie.

(a) Emprunt convertible avec choix de règlement en trésorerie
Lorsque l'emprunt obligataire convertible permet à l'émetteur de remettre de la trésorerie à l'exercice de l'option de conversion (alternative de règlement en trésorerie), l'option de conversion est comptabilisée comme engagement et est évaluée ultérieurement à sa juste valeur à l'aide du modèle de valorisation d'options «Black & Scholes». Les modifications de juste valeur de l'option de conversion sont constatés dans le compte de résultat comme autres produits/(charges) financier(e)s, net.

(b) Emprunt convertible sans choix de règlement en trésorerie
Lorsque l'emprunt obligataire convertible émis ne permet pas à l'émetteur de remettre de la trésorerie à l'exercice de l'option, l'élément de capitaux propres est initialement évalué et attribué aux réserves.

(O) Provisions

Les provisions sont constatées par le Groupe lorsqu'il existe une obligation légale ou implicite résultant d'événements passés, qu'il est probable que le versement d'avantages économiques sera nécessaire pour régler cette obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour restructuration correspondent aux frais de résiliation des baux à loyer et aux indemnités de départ des salariés. Les provisions pour pertes opérationnelles futures ne sont pas constatées.

Lorsqu'il y a un nombre similaire d'obligations, la probabilité qu'un versement soit nécessaire pour les régler est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Une provision est reconnue même si la probabilité de versement pour un cas isolé dans la même catégorie d'obligation est faible.

(P) Coût conditionnel dans le cadre d'acquisition de sociétés

Dans le cadre d'acquisition de certaines sociétés, le prix final d'acquisition peut être dépendant des performances financières futures de la société acquise («earn-out»). L'engagement est déterminé annuellement en fonction des prévisions de performance future selon les estimations de la direction («best management estimate»).

Lorsqu'une partie du paiement est différé pour une acquisition de plus d'un an après la date du bilan, cette partie est escomptée à sa valeur actuelle nette et présentée dans les autres dettes à long terme.

(Q) Avantages du personnel

(a) Engagements de retraite

Le Groupe dispose des plans en primautés de cotisations ainsi que des plans en primautés de prestations dont les actifs sont généralement détenus par des fondations séparées. Les plans de prévoyance sont généralement financés par les employés et par la société du Groupe les employant et ce, en tenant compte des recommandations formulées par des actuaires qualifiés et indépendants. Pour les plans en primauté des prestations, les sociétés du Groupe constituent des provisions au titre des sommes dues à leurs salariés à leur retraite sur la base des coûts des services rendus.

Les engagements afférents aux plans en primauté de prestations correspondent à la valeur actualisée des obligations liées aux plans en primauté des prestations figurant au bilan, diminuées de la juste valeur des actifs du plan et ajustées des gains/pertes actuariels et du coût des services passés. La dette liée aux plans significatifs en primauté des prestations est calculée chaque année par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées qui reflètent les services rendus par les salariés à la date d'évaluation, tient compte d'hypothèses relatives aux salaires projetés et s'appuie sur les taux d'intérêt des obligations d'entreprises extrêmement liquides et dont l'échéance est proche du terme du passif correspondant. Les gains et pertes actuariels supérieurs à la plus grande des valeurs entre 10% de la valeur de la fortune du plan et 10% de la valeur des obligations au titre des prestations définies du plan sont imputées au compte de résultat sur la durée de service moyenne des salariés concernés.

Les contributions versées par le Groupe aux plans à primauté de cotisations sont imputées au compte de pertes et profits de l'exercice auquel elles se rapportent.

(b) Autres avantages du personnel à long terme

Les autres avantages du personnel à long terme comprennent les rémunérations différées régies par les normes légales des pays dans lesquels les sociétés sont implantées. Les coûts sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'engagement et figurent dans les charges de personnel.

(c) Plan d'achat d'actions

Le Groupe a mis en place un plan d'achat d'actions qui permet à certains employés d'acquérir un nombre spécifique d'actions à des conditions avantageuses; ces actions sont bloquées pendant 3 ans. La différence entre la juste valeur de ces actions et le versement des employés pour l'acquisition de ces actions est porté à charge du compte de résultat le jour de la souscription. La juste valeur des actions remises est déterminée en fonction de la valeur boursière ajustée de la valeur estimée de la période de blocage.

(d) Plan d'options

Le Groupe a mis en place un plan d'option pour les membres du Conseil d'administration, de la direction et pour certains spécialistes du Groupe. Le plan comprend des options avec des périodes d'acquisition des droits de trois, quatre et cinq ans et qui peuvent être exercées pendant une période d'un an à partir de la fin de la période d'acquisition des droits.

Les options sont initialement évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution à l'aide du modèle «Black & Scholes», ajusté pour prendre en considération l'impact estimé sur la valeur de la période d'exercice. La juste valeur ainsi déterminée est comptabilisée à charge du compte de résultat et répartie sur la période d'acquisition des droits. Un ajustement pour futur renoncement aux droits d'option est également pris en considération dans l'évaluation.

(e) Participation au bénéfice, primes et gratifications

Le Groupe constate un engagement et une charge pour les participations au bénéfice, primes et gratifications lorsqu'il est engagé soit par contrat ou par coutume qui a généré une obligation. De plus, le Conseil d'administration peut attribuer des actions gratuites à certains employés. Ces actions peuvent être assorties d'une période de blocage allant jusqu'à cinq ans et sont enregistrées dans le compte de résultat à leur juste valeur à la date d'attribution. Une réduction est prise en considération pour la période de blocage.

(f) Autres avantages du personnel

Les salaires, traitements, charges sociales et autres avantages sont enregistrés sur la base de la comptabilité d'engagement dans les charges de personnel de l'année durant laquelle l'employé a rendu le service associé.

(R) Propres actions

Les propres actions sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont présentées en diminution des capitaux propres. Les gains ou pertes sur ventes ou annulation de propres actions sont comptabilisés dans les réserves.

(S) Dividende

Les dividendes sont enregistrés dans les états financiers de la période où ils ont été approuvés par les actionnaires du Groupe.

(T) Nouvelles normes comptables et interprétations de l'IFRIC

Certaines nouvelles normes, modifications et interprétations de normes existantes ont été publiées et devront être appliquées pour les périodes comptables du Groupe commençant le ou après le 1^{er} janvier 2006 ou pour des périodes postérieures mais dont le Groupe n'a pas anticipé l'application:

- IAS 19 (modification), Avantages du personnel (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006). Le Groupe ne compte pas modifier sa politique comptable pour l'enregistrement des gains et pertes actuarielles et ne participe pas à des plans multi-employeurs. Par conséquent, l'application de cette modification aura uniquement un impact sur le format et l'étendue des informations annexes. Le Groupe appliquera cette modification pour les états financiers commençant après le 1^{er} janvier 2006.
- Les modifications suivantes d'IAS 39 et d'IFRS 4 ainsi que la nouvelle IFRS 6 ont un impact mineur pour les activités du Groupe:
 - IAS 39 (Modification), couverture des flux de trésoreries de transactions inter-compagnies planifiées (entrée en vigueur dès le 1^{er} janvier 2006).
 - IAS 39 (Modification), la juste valeur des options (entrée en vigueur dès le 1^{er} janvier 2006).
 - IAS 39 et IFRS 4 (Modification), contrats financiers de garantie (entrée en vigueur dès le 1^{er} janvier 2006).
 - IFRS 6, prospection et évaluation de ressources minérales (entrée en vigueur dès le 1^{er} janvier 2006).
- IFRS 7, Instruments financiers: Informations annexes, et une modification complémentaire d'IAS 1, présentation des états financiers – Informations annexes (entrée en vigueur dès le 1^{er} janvier 2007). IFRS 7 introduit de nouvelles informations complémentaires afin d'améliorer l'information sur les instruments financiers. Cette norme comprend des informations complémentaires minimales à publier sur le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché comprenant des analyses de sensibilité pour les risques de marchés. Les modifications d'IAS 1 introduisent des informations annexes sur le montant de capital et comment ce capital est géré. Le Groupe évalue actuellement les impacts d'IFRS 7 et les modifications d'IAS 1 et les intégrera dans ses états financiers à partir du 1^{er} janvier 2007.
- Les IFRICs suivantes ont un impact mineur sur les activités du Groupe:
 - IFRIC 4, détermination si un accord comprend un crédit bail (entrée en vigueur dès le 1^{er} janvier 2006).
 - IFRIC 5, droits aux intérêts émanant de fonds de gestion dédiés au démantèlement, à la remise en état et à la réhabilitation de l'environnement (entrée en vigueur dès le 1^{er} janvier 2006).
 - IFRIC 6, engagements résultant de participation dans des marchés spécifiques – déchets électriques et électroniques (entrée en vigueur dès le 1^{er} décembre 2005).
 - IFRIC 7, application de l'approche de retraitement selon IAS 29 Information financières dans les économies hyper-inflationnistes (entrée en vigueur le 1^{er} mars 2006).
 - IFRIC 8, portée d'IFRS 2 (entrée en vigueur le 1^{er} mai 2006).

2. Normes comptables, estimations et incertitudes importantes

Les principales politiques comptables du Groupe Kudelski figurent en annexe aux comptes consolidés du Groupe (note 1) et sont conformes aux normes internationales d'informations financières (IFRS). Des estimations et des jugements importants sont utilisés dans la préparation des états financiers dont le résultat futur réel peut différer de manière significative des hypothèses et estimations retenues et peuvent impacter de manière significative les rubriques décrites dans cette section.

Solutions complètes de sécurité générant des revenus de service récurrents

Comme défini à la note 1 D, le Groupe fournit à certains clients des solutions complètes de sécurité générant des revenus de service récurrents en leur mettant à disposition des actifs dont l'amortissement est déterminé selon la durée la plus courte entre la durée d'utilité des actifs et celle du contrat. Sur la base des termes contractuels avec chaque client, le Groupe peut ou doit remplacer ces actifs mis à disposition soit pour des raisons de sécurité soit pour des raisons économiques. Un remplacement prématuré de ces actifs liés à une obsolescence technique aurait un impact sur la rentabilité du Groupe puisque les actifs devraient faire l'objet d'une correction de valeur.

Actif d'impôt différé

Le Groupe est soumis aux impôts sur les bénéfices dans un certain nombre de juridictions. Un jugement important est nécessaire pour déterminer la partie des pertes fiscalement déductible qui pourront être compensées avec des bénéfices futurs (note 15). Dans le but d'évaluer si elles génèrent un avantage économique futur, des projections sur les résultats sont effectuées par société. Les résultats effectifs peuvent varier de façon significative par rapport aux projections des bénéfices futurs retenus et peuvent par conséquent modifier de manière sensible les rubriques actif d'impôt différé et les impôts sur le bénéfice.

Provision pour litiges et risques-produit

Un certain nombre de sociétés peut être sujet à des litiges et à des plaintes concernant les produits et/ou services livrés dans le cadre de la marche normale des affaires. Par conséquent, des plaintes peuvent être effectuées contre ces sociétés sans que le risque ne soit couvert par une provision ou une assurance externe. La direction peut estimer que le résultat de ces actions ne serait pas significatif pour la situation financière du Groupe mais pourrait être significatif aux résultats futurs dans une période donnée.

Regimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe Kudelski finance des plans de retraite et de pension de diverses formes à l'intention des employés qui satisfont aux exigences en la matière. La plupart des salariés du Groupe bénéficient de ces plans. Divers facteurs statistiques ou autres visant à anticiper des événements futurs sont utilisés pour calculer les dépenses et les engagements en rapport avec ces plans. Ces facteurs comprennent des estimations concernant le taux d'escompte, le rendement escompté des actifs du plan et le taux des futures augmentations de rémunérations prévu par la direction du Groupe. En outre, pour effectuer leurs estimations, les actuaires consultés par le Groupe ont recours à des informations statistiques telles que la probabilité de démission et de décès. Les hypothèses actuarielles (note 26) utilisées peuvent cependant différer sensiblement des résultats effectifs en raison de la modification des conditions économiques, de taux de démission plus ou moins élevés ou d'une durée de vie plus ou moins longue des participants. Le Groupe a selon IFRS 1 enregistré ses écarts actuariels au 1^{er} janvier 2004 au bilan et utilise l'approche du corridor pour reconnaître ses gains et pertes actuariels non reconnus.

3. Information sectorielle

Segment primaire

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services liés, et qui sont exposés à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

Divisions opérationnelles

Le Groupe est scindé opérationnellement et sur une base mondiale en deux divisions, Télévision numérique et Accès public. Ces divisions, qui sont également gérées de manière distincte sont décrites comme suit:

La division Télévision numérique fournit des solutions ouvertes d'accès conditionnel qui permettent aux opérateurs de télévision numérique et aux fournisseurs de contenus d'offrir des services à forte valeur ajoutée sur une plateforme sécurisée dans le cadre de la télévision à péage.

La division Accès public fournit un système de contrôle d'accès et des services de billetterie pour parkings, remontrées mécaniques, stades, salles de spectacles, concerts et événements importants ainsi que des cartes multifonctions pour les universités et grandes corporations.

Corporate

Les produits et charges concernant corporate comprennent les charges afférentes au siège social du Groupe et ceux qui ne sont pas directement attribuables aux divisions opérationnelles.

Information sectorielle primaire

	Division opérationnelle Télévision numérique 2005	Division opérationnelle Télévision numérique 2004	Division opérationnelle Accès public 2005	Division opérationnelle Accès public 2004
en CHF'000				
Chiffre d'affaires net				
Ventes à des tiers	492 162	417 826	194 940	179 727
Ventes inter-divisions	4 162	1 999	1 684	1 587
Total chiffre d'affaires net	496 324	419 825	196 624	181 314
Compte de résultat				
Résultat opérationnel	125 432	107 731	9 971	-3 257
Charge d'intérêts et autres produits/(charges) financier(e)s, net				
Résultat provenant des sociétés associées			2 663	1 315
Résultat avant impôts				
Impôt sur le résultat				
Résultat net				
Bilan				
Actifs				
Actifs par division	435 133	431 265	176 230	145 758
Sociétés associées			7 559	5 399
	435 133	431 265	183 789	151 157
Dettes				
Passifs par division	108 495	96 659	113 367	108 657
Autres informations				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	40 211	56 684	8 780	8 979
Amortissements	-31 897	-23 368	-7 759	-7 590
Pertes de valeur		-2 749		

Corporate 2005	Corporate 2004	Eliminations 2005	Eliminations 2004	Total 2005	Total 2004
				687 102	597 553
		-5 846	-3 586	-	-
		-5 846	-3 586	687 102	597 553
-14 261	-12 253			121 142	92 221
				-31 091	5 937
				2 663	1 315
				92 714	99 473
				-5 942	-5 973
				86 772	93 500
308 194	97 470			919 557	674 493
				7 559	5 399
308 194	97 470			927 116	679 892
314 761	194 717			536 623	400 033
	48			48 991	65 711
-35	-22			-39 691	-30 980
				-	-2 749

Les charges, actifs et passifs concernant corporate comprennent les charges, actifs et passifs afférents au siège social du Groupe et ceux qui ne sont pas directement attribuables aux divisions opérationnelles.

Groupe Kudelski

Annexes aux comptes consolidés

Segment secondaire

Un segment géographique est engagé dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activités.

Ventes

	TV numérique 2005	TV numérique 2004	Accès public 2005	Accès public 2004	Total 2005	Total 2004
en CHF'000						
Europe	244 247	198 021	171 232	164 933	415 479	362 954
Amériques	184 431	172 444	13 925	7 983	198 356	180 427
Asie, Océanie et Afrique	63 484	47 361	9 783	6 811	73 267	54 172
	492 162	417 826	194 940	179 727	687 102	597 553

Les ventes sont réparties sur la base du lieu de situation du client.

Autre information géographique

	Europe	Autres	Total
en CHF'000			
Total actifs aux 31 décembre			
- 2005	861 346	65 770	927 116
- 2004	628 515	51 377	679 892
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles en			
- 2005	47 950	1 041	48 991
- 2004	64 336	1 375	65 711

La répartition des actifs et l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles sont basés sur le lieu où est situé la société possédant l'actif.

Catégories de chiffre d'affaires

	2005	2004
en CHF'000		
Ventes de biens	493 031	403 774
Prestations de services	147 995	162 640
Redevances et licences	46 076	31 139
	687 102	597 553

4. Autres produits d'exploitation

	2005	2004
en CHF'000		
Produits reçus pour coûts encourus dans le maintien de systèmes de sécurité	7 750	-
Gains sur ventes de filiales	35	4 437
Pertes sur ventes d'immobilisations	-226	-
Autres	2 512	4 141
	10 071	8 578

5. Autres charges d'exploitation

		2005	2004
en CHF'000			
Développement et frais d'ingénierie		24 383	16 571
Frais de voyages, de repas et de logement		18 780	18 087
Frais légaux et de consultants		17 189	18 679
Frais administratifs		14 279	13 019
Frais d'immeuble et d'infrastructure		13 835	12 957
Frais de marketing et de vente		9 091	12 569
Impôts autres que les impôts sur le bénéfice		3 739	3 886
Variations de provisions		2 037	2 066
Assurances, frais de véhicules et autres		5 589	8 373
		108 922	106 207

6. Amortissements et pertes de valeurs

	Notes	2005	2004
en CHF'000			
Terrains et immeubles	12	2 093	2 243
Equipements et machines	12	33 252	26 820
Total amortissements et pertes de valeur sur immobilisations corporelles		35 345	29 063
Brevets, logiciels et autres	13	4 346	4 666
Total amortissements et pertes de valeur sur immobilisations incorporelles		4 346	4 666
Total amortissements et pertes de valeur sur immobilisations		39 691	33 729

7. Charge d'intérêts

	Notes	2005	2004
en CHF'000			
Charge d'intérêts:			
- Emprunt obligataire convertible 2002-2009	30	10 449	12 651
- Emprunt obligataire convertible 2005-2012	25	2 576	-
- Autres et frais bancaires		1 152	1 364
Perte sur rachat de l'emprunt obligataire convertible 2002-2009		6 513	-
		20 690	14 015

8. Autres produits/(charges) financier(e)s, net

	Notes	2005	2004
en CHF'000			
Produits d'intérêts		7 300	4 266
Modification de juste valeur de l'option de conversion de l'emprunt obligataire convertible 2002-2009		2 064	14 105
Gain/(pertes) sur instruments dérivés sur devises ne qualifiant pas pour la comptabilité de couverture		-6 663	4 153
Gains/(pertes) de change financier(e)s, net	10	-13 156	7 818
Ajustement de valeur sur actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat		-	-10 500
Autres		54	110
		-10 401	19 952

9. Impôts sur le résultat

	Notes	2005	2004
en CHF'000			
Impôts courants sur le résultat		-10 337	-8 866
Impôts différés sur le résultat	15	4 852	3 524
Autres impôts et taxes		-457	-632
		-5 942	-5 973

Les autres impôts et taxes consistent en de l'impôt à la source étranger non récupérable.

Les impôts calculés sur le résultat avant impôts sont différents du montant théorique qui serait obtenu en utilisant le taux moyen applicable aux bénéficiaires des diverses sociétés comme suit:

	2005	2004
en CHF'000		
Bénéfice avant impôts	92 714	99 473
Impôts calculés au taux domestique applicable aux bénéfices dans les pays respectifs	-21 746	-16 004
Bénéfices non soumis à l'impôt	7 672	10 109
Effet de l'utilisation des pertes fiscalement reportables des exercices précédents non-reconnues précédemment	6 932	8 071
Effet de la non-reconnaissance de pertes fiscalement déductibles	-1 766	-9 737
Dépenses fiscalement non déductibles	-385	-286
Ajustement liés à de précédents exercices	-	-1 331
Impôts à la source non-récupérables	-457	-632
Autres	3 808	3 835
Impôts sur le résultat	-5 942	-5 973

Le bénéfice avant impôt comprend l'intégralité du résultat avant impôt d'une filiale détenue à 50% dont les impôts sont payés par ses actionnaires puisqu'il s'agit d'une société fiscalement transparente. Ceci a pour effet que le bénéfice avant impôt comprend le 100% du chiffre relatif à cette société alors que seul le 50% des impôts y relatifs sont constatés en raison de cette structure fiscale particulière. L'impact sur les impôts imputables à cette structure est de kCHF 3 735 (2004: kCHF 3 974). Il est présenté sous la rubrique «Autres» dans le tableau ci-dessus.

Le taux pondéré moyen d'impôt est de 23,45% (2004: 15,81%). L'augmentation du taux d'impôt est principalement attribuable à deux éléments: a) d'importants résultats financiers avaient été réalisés par des sociétés exonérées d'impôt en 2004 et b) changement de la profitabilité des entreprises dans les pays respectifs d'une part et dans les sociétés à régimes fiscaux particuliers d'autre part.

10. Résultat net de change

Les différences de change enregistrées dans le compte de résultat l'ont été dans les rubriques suivantes:

	2005	2004
en CHF'000		
Chiffre d'affaires net	6 742	-1 031
Matières premières et consommables utilisés	-1 380	-606
Autres produits / (charges) financier(e)s, net	-13 156	7 818
Total différence de change	-7 794	6 181

11. Résultat par action

Résultat de base par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation durant l'exercice.

Le nombre d'actions en circulation se détermine en déduisant le nombre moyen d'actions achetées et détenues comme actions propres du nombre total d'actions émises.

	2005	2004
en CHF'000		
Résultat net attribuable aux actions au porteur	71 785	76 257
Résultat net attribuable aux actions nominatives	7 068	7 528
Total résultat net attribuable aux actionnaires	78 853	83 785
Moyenne pondérée des actions au porteur en circulation	47 025 780	46 898 894
Moyenne pondérée des actions nominatives en circulation	46 300 000	46 300 000

	2005	2004
en CHF		
Actions au porteur	1,5265	1,6260
Actions nominatives	0,1527	0,1626

Résultat dilué par action

Le bénéfice dilué par actions tient compte de toutes les dilutions potentielles du résultat par actions provenant de la dette convertible et du plan d'intéressement du personnel.

	2005	2004
en CHF'000		
Résultat net attribuable aux actionnaires	78 853	83 785
Élimination de la charge d'intérêt lié aux emprunts convertibles*	–	–
Impact fiscal sur ajustements ci-dessus	–	–
Résultat net utilisé pour déterminer le résultat dilué par action	78 853	83 785
Dont:		
– attribuable aux actions au porteur	71 813	76 282
– attribuable aux actions nominatives	7 040	7 503
	78 853	83 785
Moyenne pondérée du nombre d'actions au porteur en circulation	47 025 780	46 898 894
Ajustement pour effets dilutifs potentiels sur actions au porteur:		
– options	201 041	174 700
– emprunt obligataire convertible*	–	–
Nombre moyen pondéré d'actions au porteur retenu pour le calcul du résultat par action dilué	47 226 821	47 073 594
Nombre moyen pondéré d'actions nominatives retenu pour le calcul du résultat par action dilué	46 300 000	46 300 000

	2005	2004
en CHF		
Actions au porteur	1,5206	1,6205
Actions nominatives	0,1521	0,1620

* 3 341 254 équivalents d'actions (2004: 2 835 327) relatifs aux emprunts convertibles n'ont pas été pris en compte pour le calcul du résultat dilué par actions car ils n'étaient pas dilutifs.

12. Immobilisations corporelles

	31.12.2005	31.12.2004
en CHF'000		
Terrains et immeubles	59 524	38 535
Equipements et machines	75 768	89 136
	135 292	127 671

Terrains et immeubles

	Terrains	Immeubles	Aménagement des locaux	Construction en cours	Total
en CHF'000					
Valeurs brutes au coût historique					
Au 1er janvier 2004	8 807	29 650	8 723	74	47 254
Investissements	2 300	1 914	491	8 311	13 016
Cessions et sorties	-	-1 824	-153	-	-1 977
Modification de périmètre de consolidation	-	-	-462	-	-462
Différence de conversion	-	-63	-32	-	-95
Reclassement et autres	-	-114	114	-	-
Au 1er janvier 2005	11 107	29 563	8 681	8 385	57 736
Investissements	81	4 814	272	18 326	23 493
Cessions et sorties	-	-	-666	-	-666
Différence de conversion	-	-11	45	-	34
Reclassement	-	-	7	-114	-107
Au 31 décembre 2005	11 188	34 366	8 339	26 597	80 490
Amortissements et pertes de valeur cumulés					
Au 1er janvier 2004	-	-11 542	-6 511	-	-18 053
Amortissement ordinaire	-	-1 068	-1 175	-	-2 243
Reprise d'amortissements sur cessions et sorties	-	774	153	-	927
Modification de périmètre de consolidation	-	-	111	-	111
Différence de conversion	-	42	14	-	56
Reclassement	-	35	-35	-	-
Au 1er janvier 2005	-	-11 759	-7 443	-	-19 202
Amortissement ordinaire	-	-1 605	-488	-	-2 093
Reprise d'amortissements sur cessions et sorties	-	-	350	-	350
Différence de conversion	-	3	-24	-	-21
Au 31 décembre 2005	-	-13 361	-7 605	-	-20 966
Valeurs nettes au 31 décembre 2004	11 107	17 804	1 239	8 385	38 535
Valeurs nettes au 31 décembre 2005	11 188	21 005	734	26 597	59 524
Durée de vie en années		20 – 33	4 – 8		

La valeur des terrains et immeubles en leasing inclus dans le tableau ci-dessus est de:

	31.12.2005	31.12.2004
en CHF'000		
Terrains et immeubles en leasing	8 737	8 737
Amortissements cumulés	-6 885	-6 429
Valeurs nettes	1 852	2 308

	31.12.2005	31.12.2004
en CHF'000		
Valeur d'assurance incendie des immeubles	53 252	46 859
Immeubles du Groupe détenus en droit de superficie distinct et permanent	4 027	4 287

Equipements et machines

	Equipements techniques et machines	Autres immobilisations	Total
en CHF'000			
Valeurs brutes au coût historique			
Au 1^{er} janvier 2004	112 100	8 128	120 228
Investissements	44 955	2 326	47 281
Cessions et sorties	-13 422	-1 393	-14 815
Modification de périmètre de consolidation	-739	-99	-838
Différence de conversion	-422	-107	-529
Reclassement et autres	-951	240	-710
Au 1^{er} janvier 2005	141 520	9 096	150 615
Investissements	19 212	1 441	20 653
Cessions et sorties	-4 277	-225	-4 502
Modification de périmètre de consolidation	-52	-	-52
Différence de conversion	634	222	856
Reclassement et autres	-725	864	139
Au 31 décembre 2005	156 312	11 397	167 709
Amortissements et pertes de valeur cumulés			
Au 1^{er} janvier 2004	-40 987	-5 043	-46 030
Amortissement ordinaire	-22 684	-1 447	-24 131
Pertes de valeur constatées	-2 681	-8	-2 689
Reprise d'amortissements sur cessions et sorties	8 800	1 247	10 047
Modification de périmètre de consolidation	410	35	445
Différence de conversion	338	64	402
Reclassement et autres	705	-229	476
Au 1^{er} janvier 2005	-56 099	-5 381	-61 480
Amortissement ordinaire	-31 517	-1 735	-33 252
Pertes de valeur constatées	-	-	-
Reprise d'amortissements sur cessions et sorties	3 179	201	3 380
Modification de périmètre de consolidation	2	-	2
Différence de conversion	-443	-139	-582
Reclassement et autres	375	-384	-9
Au 31 décembre 2005	-84 503	-7 438	-91 941
Valeurs nettes au 31 décembre 2004	85 421	3 715	89 136
Valeurs nettes au 31 décembre 2005	71 809	3 959	75 768
Durée de vie en années	2 – 10	4 – 7	

Les équipement techniques et machines comprennent les actifs mis à disposition de clients générant des revenus récurrents, dont les risques de propriété sont assumés par les clients.

	31.12.2005	31.12.2004
en CHF'000		
Valeur d'assurance incendie		
Equipements et machines	58 530	52 568

13. Immobilisations incorporelles

en CHF'000	Know-How	Brevets, logiciels et autres	Total
Valeurs brutes au coût historique			
Au 1^{er} janvier 2004	5 000	25 850	30 850
Investissements	-	6 457	6 457
Cessions et sorties	-	-1 074	-1 074
Modification de périmètre de consolidation	-	-231	-231
Différence de conversion	-	-18	-18
Reclassement et autres	-	-117	-117
Au 1^{er} janvier 2005	5 000	30 867	35 867
Investissements	-	4 812	4 812
Cessions et sorties	-	-190	-190
Modification de périmètre de consolidation	-	-302	-302
Différence de conversion	-	10	10
Au 31 décembre 2005	5 000	35 198	40 198
Amortissements et pertes de valeur cumulés			
Au 1^{er} janvier 2004	-5 000	-10 941	-15 941
Amortissement ordinaire	-	-4 662	-4 662
Pertes de valeur constatées	-	-4	-4
Reprise d'amortissements sur cessions et sorties	-	369	369
Modification de périmètre de consolidation	-	203	203
Différence de conversion	-	18	18
Reclassement et autres	-	15	15
Au 1^{er} janvier 2005	-5 000	-15 002	-20 002
Amortissement ordinaire	-	-4 347	-4 347
Reprise d'amortissements sur cessions et sorties	-	175	175
Modification de périmètre de consolidation	-	14	14
Différence de conversion	-	-7	-7
Reclassement et autres	-	9	9
Au 31 décembre 2005	-5 000	-19 156	-24 156
Valeurs nettes au 31 décembre 2004	-	15 866	15 866
Valeurs nettes au 31 décembre 2005	-	16 041	16 041
Durée de vie en années		4 – 8	

14. Sociétés associées

	2005	2004
en CHF'000		
Au 1 ^{er} janvier	5 399	5 119
Part au bénéfice	2 663	1 315
Dividende reçu	-503	-1 005
Différence de conversion	-	-30
Au 31 décembre	7 559	5 399

Les intérêts du Groupe aux principales sociétés affiliées dont aucune n'est cotée sont comme suit:

Raison sociale des sociétés affiliées	Activité principale	% détenu 2005	% détenu 2004
Digital Elektronik GmbH, Autriche	Fabrication de composants électroniques	25%	25%
APT-SkiData Ltd, Royaume Uni	Ventes de produits du secteur accès public	26%	26%
SkiData Parking Systems, Japon	Ventes de produits du secteur accès public	26%	26%

Information financière succincte des sociétés associées

	31.12.2005	31.12.2004
en CHF'000		
Total de l'actif	52 802	42 031
Total des fonds étrangers	22 725	20 570
Actifs nets	30 077	21 461
Part du Groupe aux actifs nets des sociétés associées	7 559	5 399

	2005	2004
en CHF'000		
Chiffre d'affaires net	76 781	51 967
Résultat de la période	10 545	5 261
Part du Groupe au résultat des sociétés associées pour la période	2 663	1 315

15. Impôts différés

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit légal de payer le solde des actifs et passifs d'impôts courants et lorsque les impôts différés relèvent de la même juridiction fiscale.

Les montants correspondants sont:

	31.12.2005	31.12.2004
en CHF'000		
Impôts différés actifs	27 255	21 026
Impôts différés passifs	-2 899	-1 792
	24 356	19 234

Les mouvements d'impôts différés sur la charge d'impôts sur le bénéfice se déterminent comme suit:

	Notes	2005	2004
en CHF'000			
Au 1^{er} janvier		19 234	15 834
Différences de change		270	-124
Compte de résultat (charge)/produit	9	4 852	3 524
Au 31 décembre		24 356	19 234

Les variations brutes des impôts différés actifs et passifs au cours de l'exercice, sans tenir compte de la compensation des soldes actifs et passifs de la même juridiction fiscale, se déterminent comme suit:

	01.01.2005	Imputés au compte de résultat	Ecart de conversion	31.12.2005
en CHF'000				
Actifs d'impôts différés liés				
- à des immobilisations incorporelles	7 407	965		8 372
- au plan de prévoyance en primauté des prestations	2 391	386		2 777
- à des pertes fiscales reportées	6 990	2 828		9 818
- à des provisions	715	3 371		4 086
- à l'élimination de profits internes	4 232	-1 289	272	3 215
- autres	963	-664		299
Total actifs d'impôts différés	22 698	5 597	272	28 567
Passifs d'impôts différés liés				
- aux sociétés associées et provisions sur sociétés du Groupe	-2 386	-968		-3 354
- aux provisions et à des amortissements accélérés	-1 046	191	-2	-857
- autres	-32	32		-
Total passif d'impôts différés	-3 464	-745	-2	-4 211
Total impôts différés actifs/(passifs), net	19 234	4 852	270	24 356

Et pour l'exercice précédent:

en CHF'000	01.01.2004	Imputés au compte de résultat	Ecart de conversion	31.12.2004
Actifs d'impôts différés liés				
- à des immobilisations incorporelles	5 534	1 873		7 407
- au plan de prévoyance en primauté des prestations	1 974	416	1	2 391
- à des pertes fiscales reportées	6 299	691		6 990
- à des provisions	1 181	-497	31	715
- à l'élimination de profits internes	2 784	1 561	-113	4 232
- autres	120	894	-51	963
Total actifs d'impôt différés	17 892	4 938	-132	22 698
Passifs d'impôts différés liés				
- aux sociétés associées et aux provisions sur sociétés du Groupe	-1 957	-438	9	-2 386
- aux provisions et à des amortissements accélérés	-62	-983	-1	-1 046
- autres	-39	7		-32
Total passif d'impôts différés	-2 058	-1 414	8	-3 464
Total impôts différés actifs/(passifs), net	15 834	3 524	-124	19 234

A la date de bouclage, le Groupe est au bénéfice de pertes fiscales et différences temporaires actives non utilisées de CHF 248,0 millions (2004: CHF 222,9 millions) disponibles pour être compensées avec des futurs bénéfices. Un actif d'impôt a été constaté pour un montant de CHF 113,0 millions (2004: CHF 87,0 millions) de ces pertes fiscales.

Aucun actif d'impôt n'a été constaté pour le solde de CHF 135,0 millions (2004: CHF 135,8 millions) en raison de l'imprévisibilité des flux de bénéfices futurs. Le montant des pertes fiscales déductibles qui n'ont pas été constatées comme actif d'impôt, avec leur date d'échéance, se compose comme suit:

en millions de CHF	2005	2004
Un an	0,9	0,7
Deux ans	1,8	0,9
Trois ans	1,6	1,8
Quatre ans	45,0	12,3
Cinq ans	30,5	53,3
Plus de cinq ans	55,2	66,8
Total	135,0	135,8

Les pertes fiscales sont comptabilisées dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels elles pourront être imputées.

16. Actifs financiers et autres actifs immobilisés

en CHF'000	31.12.2005	31.12.2004
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	10 044	6 748
Prêts	11 590	11 238
Autres	2 340	1 605
	23 974	19 591

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont constitués d'investissements dont la juste valeur est déterminée soit par la valeur de marché ou par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.

Le taux d'intérêt effectif sur les prêts était de 6% (2004: 6%). La rubrique «Autres» se compose principalement de dépôts de garantie.

Groupe Kudelski

Annexes aux comptes consolidés

17. Stocks

	31.12.2005	31.12.2004
en CHF'000		
Matières premières	10 074	9 557
Produits en fabrication	7 086	5 121
Produits finis	34 264	61 436
	51 424	76 114

Les abattements sur stocks enregistrés à charge du compte de résultat s'élèvent à kCHF 888 (2004: kCHF 439).

Les variations de stock de produits finis et en fabrication compris dans le coût des matières premières et consommables utilisés s'élèvent à kCHF -27 755 (2004: kCHF 25 746).

18. Débiteurs clients

	31.12.2005	31.12.2004
en CHF'000		
Débiteurs tiers	178 306	173 928
Débiteurs parties liées	6 252	5 877
Provision pour perte de valeur	-11 950	-11 359
	172 608	168 446

Les provisions pour débiteurs douteux imputées au compte de résultat s'élèvent à kCHF -2 302 (2004: kCHF -983).

19. Autres actifs circulants

	31.12.2005	31.12.2004
en CHF'000		
Prêts – part à court terme	1 733	3 758
Autres créances	22 664	17 334
Charges payées d'avance	13 129	9 852
Produits encaissés d'avance	10 930	7 875
	48 456	38 819

20. Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

	Notes	31.12.2005	31.12.2004
en CHF'000			
Actifs financiers détenus à des fins de transaction:			
– titres en portefeuille		9 822	8 776
– produits financiers dérivés	33	–	466
		9 822	9 242

21. Liquidités

	31.12.2005	31.12.2004
en CHF'000		
Liquidités	68 784	33 838
Placements à court terme	365 901	163 880
	434 685	197 718

Le taux d'intérêt effectif sur les placements à court terme a été de 2,3% (2004: 2,2%); ces dépôts ont une échéance moyenne de 30 jours.

22. Capital-actions

Composition du capital-actions

	31.12.2005	31.12.2004
en CHF'000		
47 052 914/46 929 580 actions au porteurs, valeur nominale CHF 10	470 529	469 296
46 300 000 actions nominatives, valeur nominale CHF 1	46 300	46 300
	516 829	515 596

Les actions au porteur ont été cotées au marché principal de la SWX depuis le 02.08.1999 (ticker: KUD, numéro de valeur: 1 226 836; ISIN CH0012268360) et sont négociées sur le virt-x

depuis 2001. Elles font partie de l'indice SMI (Swiss Market Index) depuis le 1^{er} octobre 2000. Les actions nominatives ne sont ni négociées ni cotées sur un marché boursier.

Capital-actions autorisé

	31.12.2005	31.12.2004
en CHF'000		
3 768 164/3 768 164 actions au porteurs, valeur nominale CHF 10	37 682	37 682
3 200 000 actions nominatives, valeur nominale CHF 1	3 200	3 200
Capital-actions autorisé au 31 décembre	40 882	40 882

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital-actions en une ou plusieurs étapes, jusqu'au 26.05.2006 en vue de l'acquisition d'entreprises, ou de parties d'entreprises.

Capital-actions conditionnel

	31.12.2005	31.12.2004
en CHF'000		
Capital-actions conditionnel au 1 ^{er} janvier	68 342	68 988
Augmentation du capital-actions conditionnel	47 500	-
Plan d'achat d'actions	-105	-126
Actions distribuées aux collaborateurs	-1 128	-520
Capital-actions conditionnel au 31 décembre	114 609	68 342

L'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2005 a approuvé l'augmentation du capital-actions conditionnel jusqu'à un montant maximum de CHF 100 millions au moyen de l'émission de 10 millions d'actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 10, à libérer au fur et à mesure de l'exercice des droits de conversion liés à des obligations d'emprunt de Kudelski SA ou de ses filiales.

De plus, l'assemblée générale ordinaire 2005 a approuvé une augmentation du capital-actions conditionnel pour l'exercice d'options ou de souscription d'actions en faveur des employés pour un montant maximal de CHF 15 841 760 au moyen de 1 584 176 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 10.

23. Propres actions

	Nombre d'actions au porteur	Valeur comptable en CHF'000
Au 1 ^{er} janvier 2004, 31 décembre 2004 et 2005	20 155	380

Aucune transaction n'est intervenue au cours des deux derniers exercices.

24. Dettes financières à long terme

	Notes	31.12.2005	31.12.2004
en CHF'000			
Emprunts bancaires		1 172	2 077
Engagements de leasing – part à long terme		1 860	2 867
Emprunt obligataire convertible 05/12 non subordonné de CHF 350 millions à 1,625%	25	311 426	–
		314 458	4 944

Les taux d'intérêts fixes payés sur les emprunts bancaires en 2005 et 2004 sont de 2%.

25. Emprunt obligataire convertible 2005/2012

Le 5 octobre 2005, Kudelski Financial Services Holding SCA a émis un emprunt obligataire convertible non subordonné de CHF 350 millions échéant en 2012. Il est convertible en actions au porteur de Kudelski SA. Chaque obligation a une valeur nominale de CHF 5 000 et est convertible en actions au porteur de Kudelski SA d'une valeur nominale de CHF 10 au prix de CHF 67.76. Les porteurs d'obligations peuvent demander la conversion dès le 1^{er} janvier 2006 jusqu'au 12 septembre 2012.

L'emprunt peut être dénoncé et remboursé au pair après le 5 octobre 2010, si l'obligation convertible se traite à 110% ou plus. Si les obligations ne sont pas converties avant la date d'échéance, elles seront remboursées au pair. La charge d'intérêt sur les obligations est calculée selon la méthode du rendement effectif sur la base d'un taux d'intérêt de 3,2%. L'emprunt obligataire convertible est présenté comme suit aux dates de bouclage:

	31.12.2005	31.12.2004
en CHF'000		
Valeur nominale des obligations émises le 5 octobre 2005	350 000	–
Frais d'émission	-5 719	–
Option de conversion incluse aux capitaux propres	-34 087	–
Dettes à l'enregistrement initial au 5 octobre 2005	310 194	–
Charge d'intérêts	2 576	–
Intérêts payés	–	–
Intérêts courus (part à court terme)	-1 343	–
Dettes au 31 décembre	311 426	–

Les frais d'émission se sont élevés à kCHF 6 337 dont kCHF 618 ont été attribués à l'option de conversion et déduits des capitaux propres.

La charge d'intérêt ci-avant se présente comme suit:

	2005	2004
en CHF'000		
Intérêt de base (1,625%)	1 343	–
Répartition du coût de l'option de conversion	1 040	–
Charge d'intérêts effective (taux d'intérêt effectif de 3,2%)	2 383	–
Répartition des frais d'émissions	193	–
Charge d'intérêts	2 576	–

26. Engagements de retraites à prestations définies

En dehors des assurances sociales régies par la loi, le Groupe finance en Suisse un plan de prévoyance indépendant. En Suisse, tous les collaborateurs sont couverts par ce plan de prévoyance, qui est un plan en primauté des prestations au sens d'IAS 19. Dans certains pays, le Groupe est soumis à des avantages du personnel liés aux fins des rapports de travail et aux primes d'ancienneté traités comme

un régime en primauté des prestations conformément à IAS 19. Les actifs des plans de prévoyance ont été évalués à la valeur de marché. Les engagements ont été évalués avec la méthode «Coût Unitaire Projeté». Le tableau suivant donne un aperçu de la situation financière et du montant de l'actif/passif net qui est reconnu dans le bilan au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004:

	31.12.2005	31.12.2004
en CHF'000		
Valeur de marché des actifs	55 886	45 667
Valeur actualisée des engagements	-81 006	-66 937
Couverture financière	-25 120	-21 270
Gains/(pertes) non reconnus	-11 040	-9 104
Actif/(passif) net constaté	-14 080	-12 166

Le rendement effectif des actifs a été de CHF 4 203 pour l'exercice 2005. Selon IAS 19, la charge nette de prévoyance qui a été enregistrée dans le compte de résultat pour l'exercice 2005 (resp. 2004) est la suivante:

	2005	2004
en CHF'000		
Coût des services rendus	-8 677	-5 499
Coût financier	-2 134	-1 771
Rendement attendu des actifs	2 283	1 922
Contributions des employés	2 897	1 785
Amortissement des pertes	101	224
Charge de prévoyance	-5 530	-3 339
Différence de conversion	-	20
Contributions de l'employeur	3 616	2 105

Groupe Kudelski

Annexes aux comptes consolidés

Les variations en cours d'exercice de l'engagement reconnu au bilan pour les plans de prévoyance en régime de prestations définies ont été les suivantes:

	2005	2004
en CHF'000		
Au 1^{er} janvier	12 166	10 932
Charges nettes de prévoyance	5 530	3 339
Prestations payées	-3 616	-2 105
Au 31 décembre	14 080	12 166

Les principales hypothèses utilisées pour le calcul de la charge nette de prévoyance et de la valeur actualisée des engagements pour les années 2005 et 2004 sont les suivantes:

	31.12.2005	31.12.2004
Suisse		
Taux d'escompte	2,75%	3,10%
Taux des augmentations futures des salaires	2,00%	2,00%
Taux des augmentations futures des rentes	1,00%	1,00%
Taux de rendement attendu des actifs à long terme	5,00%	5,00%
Etranger		
Taux d'escompte	4,51%	4,48%
Taux des augmentations futures des salaires	3,32%	3,24%

27. Provisions

en CHF'000	Procès et frais juridiques	Risques de contrats et garanties	Autres	Total 2005	Total 2004
Au 1^{er} janvier	11 215	6 689	3 090	20 994	27 978
Constitution	412	–	–	412	4 643
Reprises	–	–	–	–	-1 194
Paievements	-6 555	-4 826	-3 090	-14 471	-10 125
Écarts de conversion	–	–	–	–	-308
Au 31 décembre	5 072	1 863	–	6 935	20 994
Dont:					
– court terme	207	1 863	–	2 070	16 334
– long terme	4 865	–	–	4 865	4 660
	5 072	1 863	–	6 935	20 994

Procès et frais juridiques

Un certain nombre de sociétés du Groupe sont parties à des litiges survenant dans le cadre de la conduite normale des affaires qui peuvent aboutir à des prétentions formulées contre ces dernières.

De telles prétentions peuvent ne pas être en tout ou en partie couvertes par des assurances. La provision procès et frais juridiques est évaluée selon la meilleure estimation de la direction.

28. Autres dettes à long terme

en CHF'000	31.12.2005	31.12.2004
Coût conditionnel d'acquisition de société («earn-out») – part à long terme	3 168	5 990
Prêts accordés par des tiers	866	1 690
Prêts accordés par des parties liées	253	253
	4 287	7 933

Les prêts accordés par les tiers ne portent pas intérêt.

29. Dettes financières à court terme

en CHF'000	Notes	31.12.2005	31.12.2004
Prêts bancaires à court terme		16 103	22 077
Engagements de leasing – part à court terme		1 088	1 146
Autres dettes financières à court terme		1 343	1 863
Emprunt obligataire convertible non subordonné 02/09 de USD 325 millions à 2,25%	30	–	188 892
		18 534	213 978

Le taux d'intérêt effectif payé en 2005 pour les emprunts bancaires à court terme est de 2,49% (2004: 2,83%).
Le taux d'intérêt effectif pour les leasing 2005 et 2004 se situe entre 2,8% et 3,7% dépendant de l'échéance de l'annuité.

30. Emprunt obligataire convertible 2002/2009

Le 31 janvier 2002, Kudelski Financial Services Holding SCA a émis un emprunt obligataire convertible d'un montant de USD 325 millions. Chaque obligation a une valeur nominale de USD 1 000, porte un intérêt à 2,25% payable deux fois par année, et a une échéance finale en janvier 2009 au prix de 105,79 représentant un rendement final à l'échéance de 3%. Le prix de conversion a été fixé à CHF 100. L'émetteur peut rembourser les obligations en tout temps entre le 1^{er} janvier 2005 et le 31 janvier 2007. Le 6 septembre 2005, l'émetteur et Kudelski SA ont offert une offre de remboursement aux

porteurs des USD 157 928 000 d'emprunt obligataire résiduel. Des porteurs d'obligations pour un montant de USD 149 297 000 ont accepté l'offre de remboursement au prix de USD 1 020 par obligation convertible de valeur nominale de USD 1 000. Le 9 novembre 2005, l'émetteur a exercé l'option de remboursement pour la partie résiduelle de l'emprunt convertible avec date de remboursement au 12 décembre 2005 au prix de USD 1 030,41 par obligation de valeur nominale de USD 1 000. Au 12 décembre 2005, l'emprunt obligataire a été décoté et intégralement remboursé.

L'emprunt convertible se présente comme suit à la date de bouclage:

	2005 USD'000	2005 CHF'000	2004 CHF'000
Valeur nominale des obligations en circulation au 1^{er} janvier	172 928	197 138	214 431
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier			
- de l'option de conversion	-9 754	-11 119	-17 295
- de la valeur de reconstitution de la prime au remboursement	4 046	4 611	3 296
- des frais d'émissions	-1 524	-1 738	-2 796
Dette au 1^{er} janvier	165 696	188 892	197 636
Charge d'intérêts	7 688	9 708	11 745
Intérêts payés	-2 996	-3 784	-4 825
Répartition des frais d'émission	586	740	906
Sorties de trésoreries pour remboursement	-176 061	-225 170	-
Gain sur rachat	-2 023	-2 573	-
Perte de valeur sur l'option de conversion et les frais de transaction	7 110	9 085	-
Différence de change	-	23 102	-16 570
Dette au 31 décembre	-	-	188 892

Les frais d'émission de kUSD 7 832 ont été initialement déduits de la valeur des composants de passifs et de capitaux propres.

Les chiffres présentés ci-dessus prenaient en considération un remboursement anticipé au 31 janvier 2007, dès lors les frais d'émission étaient linéairement répartis sur cette période.

Les charges d'intérêt ci-dessus comprennent:

	2005 USD'000	2005 CHF'000	2004 CHF'000
Intérêts	2 996	3 784	4 825
Reconstitution de la prime au remboursement	1 111	1 402	1 720
Répartition du coût de l'option de conversion	3 581	4 522	5 200
	7 688	9 708	11 745

La charge d'intérêt sur les obligations est calculée selon la méthode du rendement effectif sur la base d'un taux d'intérêt de 5,895%.

Puisque l'emprunt obligataire convertible autorise l'émetteur à remettre de la trésorerie à l'exercice de l'option de conversion (choix de règlement en trésorerie), l'option de conversion est traitée comme un instrument financier dérivé (note 33).

31. Fournisseurs

	31.12.2005	31.12.2004
en CHF'000		
Fournisseurs tiers	75 652	63 638
Fournisseurs parties liées	7 448	10 400
	83 100	74 038

32. Autres dettes à court terme

	31.12.2005	31.12.2004
en CHF'000		
Charges à payer	46 467	32 374
Revenu différé	7 686	5 284
Engagement envers les institutions de prévoyance	995	569
Autres dettes	11 768	14 396
	66 916	52 623

33. Instruments financiers dérivés

	31.12.2005 Actif	31.12.2005 Passif	31.12.2004 Actif	31.12.2004 Passif
en CHF'000				
Emprunt obligataire convertible – option de conversion	–	–	–	2 064
Options à coût zéro sur devises	–	1 760	466	–
Total part à court terme	–	1 760	466	2 064
Total	–	1 760	466	2 064

Emprunt obligataire convertible – option de conversion

L'option de conversion incluse dans l'emprunt convertible émis en 2002 est traitée comme un instrument financier dérivé (voir note 30). Son évaluation initiale a été déduite de la composante du passif de l'emprunt obligataire convertible. Son évaluation ultérieure est déterminée comme étant la juste valeur de l'instrument financier et la variation y relative est constatée sous autres produits/(charges) financier(e)s, nets. La juste valeur est déterminée à l'aide du modèle de valorisation d'options «Black & Scholes».

Options à coût zéro sur devises

Malgré le fait que les produits dérivés à court terme sur devises soient contractés afin de couvrir l'exposition aux risques de change, ceux-ci ne remplissent pas les conditions de la comptabilité de couverture. Les contre-valeurs sous-jacentes des options à coût zéro ouvertes au 31 décembre 2005 sont de kCHF 37 250 et de kCHF 59 650 au 31 décembre 2004.

34. Trésorerie résultant de cessions d'activités

Le tableau suivant résume l'impact des cessions d'activités:

	2005 Cession	2004 Cession
en CHF'000		
Immobilisations financières	-	1
Immobilisations incorporelles	288	-
Immobilisations corporelles	50	745
Fonds de roulement net	-37	-3 773
Dette à long terme	-	-772
Liquidités	25	160
Juste valeur des actifs cédés	326	-3 639
Intérêts minoritaires cédés	-161	-
Gain sur cession de société	35	4 514
Ajustement de coût conditionnel d'acquisition («earn out»)	-	2 225
Total recette des cessions	200	3 100
Prix de cession impayé au 31 décembre	-	-3 100
Prix de cession reçu sur cessions d'exercices précédents	3 100	-
Liquidités	-25	-160
Flux de trésorerie net reçu/(cédé) sur cessions	3 275	-160

35. Actionnaires importants

	Droits de vote 31.12.2005	Droits de vote 31.12.2004	Capital-actions détenu 31.12.2005	Capital-actions détenu 31.12.2004
Pool familial Kudelski	57%	64%	22%	34%

Conformément aux informations en possession du Conseil d'administration au 31 décembre 2005, il n'y a pas d'autres actionnaires détenant individuellement plus de 5% des droits de vote.

36. Frais de recherche et de développement

Les montants suivants ont été chargés au compte de résultat:

	2005	2004
en CHF'000		
Frais de recherche et de développement	165 563	141 481

37. Dividende

Le dividende payé en 2005 s'est élevé à kCHF 10 321, correspondant à un dividende de CHF 0.20 par action au porteur et CHF 0.02 par action nominative. Aucun dividende n'a été payé en 2004.

Pour l'année en cours, le Conseil d'administration propose un dividende de CHF 0.30 par action au porteur et de

CHF 0.03 par action nominative. Ce dividende est soumis à l'approbation des actionnaires à l'assemblée générale ordinaire et ne figure pas comme engagement dans ces comptes annuels. L'estimation du dividende proposé est de kCHF 15 499 et peut fluctuer en fonction de l'exercice d'options ou de droits de conversion.

38. Plan de participation

Plan d'options pour les employés

En avril 2003, le Groupe a mis en place un plan d'option pour les membres du Conseil d'administration, de la direction et un certain nombre de spécialistes.

Le Conseil d'administration et la direction générale se sont prononcés sur les modalités et conditions d'attribution des options. Les options suivantes ont été initialement distribuées:

Année d'attribution	Nombre d'options	Acquisition des droits	Echéance	Rapport	Prix d'exercice
2003	125 000	01.04.2006	01.04.2007	1 : 1	20
2003	125 000	01.04.2007	01.04.2008	1 : 1	20
2003	125 000	01.04.2008	01.04.2009	1 : 1	20
2005	1 000	01.04.2007	01.04.2008	1 : 1	20
2005	1 000	01.04.2008	01.04.2009	1 : 1	20

Le tableau suivant résume les mouvements des options détenues par ces collaborateurs:

	Nombre d'options 2005	Prix d'exercice 2005	Nombre d'options 2004	Prix d'exercice 2004
en CHF'000				
En circulation au 1^{er} janvier	358 303	20	375 000	20
dont exerçables	-	-	-	-
Nouveaux droits émis	2 000	20	-	-
Droits exercés	-	-	-	-
Droits annulés/abandonnés	-3 163	20	-16 697	20
En circulation au 31 décembre	357 140	20	358 303	20
dont exerçables	-	-	-	-

Le montant comptabilisé à charge du compte de résultat pour l'année 2005 s'élève à kCHF 659 (2004: kCHF 659). La charge prend en considération un taux de départ pour les

bénéficiaires qui, conformément aux dispositions du plan, ne rempliront plus les conditions donnant droit d'exercer.

Plan d'achat d'actions pour les employés

Dès l'exercice 2004, le Groupe a mis en place un plan d'achat d'actions pour les employés de certaines sociétés du Groupe par lequel les collaborateurs peuvent souscrire

à des conditions préférentielles des actions de Kudelski SA. Les actions achetées et leur abondement tant en actions qu'en options font l'objet d'une période de blocage de trois ans.

	Actions 2005	Options 2005	Actions 2004	Options 2004
Actions souscrites par les employés	9 135	-	10 804	-
Actions et options gratuites remises dans le cadre du règlement	1 407	420	1 840	321
Total plan d'achat d'actions	10 542	420	12 644	321

	2005	2005	2004	2004
en CHF'000				
Montant versé par les employés	264	-	289	-
Charge entreprise enregistrée (hors charges sociales)	89	7	90	8
	353	7	379	8

Actions émises pour les employés

En 2005, 112 792 actions au porteur de Kudelski SA (2004: 52 000) ont été remises à des employés à titre gratuit dont 85 000 comprennent une période de blocage

de cinq ans (2004: 52 000).

La charge totale constatée dans le compte de résultat s'élève à kCHF 3 193 (2004: kCHF 1 442).

Groupe Kudelski

Annexes aux comptes consolidés

39. Parties liées

(a) Affaires courantes

Les transactions entre le Groupe et ses filiales qui sont des parties liées au Groupe ont été intégralement éliminées dans les comptes consolidés et ne sont pas détaillées dans cette note.

Durant l'exercice, les sociétés du Groupe ont conclu des transactions significatives avec des parties liées qui ne font pas partie du Groupe, sociétés associées ou coentreprises:

	Ventes de biens et de services 2005	Ventes de biens et de services 2004	Achats de biens et de services 2005	Achats de biens et de services 2004	Sommes dus aux parties liées 31.12.05	Sommes dus aux parties liées 31.12.04	Sommes dus par les parties liées 31.12.05	Sommes dus par les parties liées 31.12.04
en CHF'000								
Easyplex software GmbH				1 278	–	347	–	–
Total non membre du Groupe	–	–	–	1 278	–	347	–	–
Digital-Elektronik GmbH	316	463	31 012	31 705	7 204	7 189	71	48
APT-SkiData Ltd	8 562	7 240	–	–	–	–	3 599	2 348
SkiData Parking System	5 712	5 792	–	–	–	–	2 576	2 606
Total sociétés associées	14 590	13 495	31 012	31 705	7 204	7 189	6 246	5 002
Mediacrypt SA	35	–	817	1 092	277	498	5	4
Total coentreprises	35	–	817	1 092	277	498	5	4

Easyplex fournit des prestations d'ingénierie pour SkiData. Depuis 2005 cette société n'est plus une partie liée. Digital Elektronik est le principal fournisseur de matériel de contrôle d'accès pour SkiData. APT SkiData et SkiData Parking System sont des sociétés représentantes pour la vente.

(b) Rémunération des cadres dirigeants

	2005	2004
en CHF'000		
Salaires et avantages à court terme	7 951	6 972
Indemnités de départ	–	152
Rémunérations versées en actions	3 485	2 688
	11 436	9 812

La rémunération des cadres dirigeants comprend notamment les rémunérations remises en cash et/ou actions pendant l'exercice mais non distribuées à la date de clôture de l'exercice.

40. Engagements conditionnels et éventualités

Contrats de location simple

Engagements futurs résultant de contrats de location simple avec échéance

	2005	2004
en CHF'000		
Dans un an	1 163	1 877
Compris entre deux et cinq ans	1 288	2 263
	2 451	4 140

41. Gestion des risques financiers

(a) Risques de marché

Le Groupe est exposé à un risque de marché lié principalement aux taux de change, aux taux d'intérêt et à la valeur de marché dans des actifs financiers et des actions. La direction suit de manière active l'exposition à ces risques. L'objectif est de minimiser, lorsque cela est jugé approprié, les variations des résultats et des flux de trésoreries associés aux fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt et de la valeur de marché des actifs financiers et en actions. Afin de gérer la volatilité liée à cette exposition et d'améliorer le rendement des investissements en actifs financiers, le Groupe s'appuie sur des instruments financiers dérivés. Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de négociations ou spéculatives ou en dehors du cadre normal de ses activités. Une perte de valeur d'un instrument financier dérivé est normalement compensée par une augmentation de valeur de la transaction couverte.

Le Groupe ne conclut pas de transactions financières comprenant un risque qui ne peut être quantifié au moment de la conclusion de la transaction comme par exemple la vente d'actifs à découvert. Le Groupe ne vend que des actifs existants ou n'effectue que des opérations de couverture de transactions contractées et de transactions prévues (couverture anticipée) sur des actifs qu'il estime posséder compte tenu de son expérience passée. S'agissant des liquidités, il émet des options sur des actifs qu'il détient ou sur des positions qu'il souhaite acquérir sachant qu'il dispose des liquidités suffisantes. Le Groupe s'attend à ce que toute perte de valeur de ces instruments sera compensée par un gain provenant des actifs couverts.

(b) Risque de change

Le Groupe conduit des affaires dans de nombreux pays qui utilisent des monnaies différentes. Le Groupe présente néanmoins ses états financiers consolidés en CHF. Il est par conséquent exposé aux risques de change lié à son exposition aux monnaies étrangères, et plus particulièrement au dollar américain (USD) et à l'Euro (EUR). Les risques de change proviennent de transactions commerciales futures, actifs et passifs constatés et des investissements dans des activités à l'étranger. Pour gérer le risque provenant des futures transactions commerciales et de certains actifs et passifs, le Groupe contracte des opérations de change à terme ainsi que des stratégies d'options à coût zéro afin de couvrir certains revenus anticipés.

Jusqu'au mois de novembre 2005, le Groupe avait un emprunt obligataire convertible libellé en USD. Cette dette en monnaie étrangère n'était pas intégralement compensée par un montant correspondant d'USD à l'actif et était utilisée comme couverture naturelle pour les flux de trésorerie USD à long terme.

Les investissements nets dans les filiales du Groupe qui ont une monnaie fonctionnelle différente du franc suisse sont de nature à long terme: le Groupe ne couvre pas de telles expositions de change.

(c) Taux d'intérêt

Le Groupe gère son exposition au risque de taux d'intérêt par une répartition de sa dette entre taux d'intérêt fixes et variables. Pour ce faire, le Groupe peut contracter des swaps de taux d'intérêt consistant à échanger des versements périodiques sur la base d'un montant notionnel et de taux fixes et variables.

Cependant à fin 2005 et 2004, le Groupe n'a pas contracté de tels swaps de taux d'intérêts.

(d) Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie comprend le risque lié à l'émetteur d'obligations, le risque de règlement sur les instruments financiers dérivés et les transactions sur le marché monétaire, ainsi que le risque de crédit sur les dépôts en numéraires à terme. Le risque lié à l'émetteur est limité par l'achat d'obligations dont la note minimum est A.

Le risque de règlement et de crédit est atténué par la conclusion de transactions avec des tiers, généralement des établissements bancaires et financiers notés A, au minimum. L'exposition à ces risques et la conformité aux paramètres des risques approuvés par le Conseil d'administration sont étroitement surveillés. Le Groupe ne prévoit aucune perte due à un défaut de ces contreparties. Par ailleurs, la diversification du portefeuille d'investissements limite l'exposition du Groupe à un seul tiers ou secteur.

(e) Cours des actions

Le Groupe n'est pas exposé au risque de cours des actions.

(f) Matières premières

Le Groupe est exposé de manière très limitée à un risque de prix lié à des achats anticipés de certaines matières considérées comme matières premières pour son activité. Toute variation du cours des matières premières a un impact sur la marge brute, mais en raison de l'exposition limitée vis-à-vis de chaque matière première, une variation de prix ne devrait pas avoir d'incidence significative imprévue sur les résultats du Groupe

42. Effets de la transition aux IFRS

(A) Base de la transition aux IFRS

Les états financiers du Groupe Kudelski pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2005 sont les premiers états financiers à être publiés en conformité avec les IFRS. Dans le cadre de la préparation des états financiers conformes aux IFRS, le Groupe a appliqué certaines exemptions et les exceptions obligatoires à l'application rétrospective des dispositions des IFRS.

(B) Exemptions à d'autres normes IFRS appliquées par le Groupe

(a) Regroupements d'entreprises

Le Groupe a appliqué l'exemption relative aux regroupements d'entreprise d'IFRS 1. Il n'a pas recalculé les regroupements d'entreprises intervenus avant le 1^{er} janvier 2004. Le Groupe n'a pas constaté de Goodwill dans son premier bilan d'ouverture puisque ceux-ci étaient comptabilisés en déduction des capitaux propres sous Swiss GAAP RPC. Les ajustements résultant de la résolution ultérieure d'une éventualité affectant le prix d'acquisition sont comptabilisés en résultats non distribués.

(b) Juste valeur utilisée comme coût présumé

Le Groupe a choisi d'évaluer un immeuble à sa juste valeur au 1^{er} janvier 2004. L'application de cette exemption est détaillée en note (a) de la réconciliation des capitaux propres et du compte de résultat.

(c) Avantages du personnel

Le Groupe a choisi de comptabiliser tous ses écarts actuariels cumulés au 1^{er} janvier 2004. L'application de cette exemption est détaillée en note (f) de la réconciliation des capitaux propres et du compte de résultat.

(d) Montant cumulé des différences de conversion

Le Groupe a choisi de considérer comme nul le montant cumulé des différences de conversion au 1^{er} janvier 2004.

(e) Instruments financiers composés

Le Groupe a désigné certains actifs financiers en tant qu'actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat au 1^{er} janvier 2004.

(C) Réconciliation des capitaux propres et du compte de résultat

Les tableaux ci-après présentent les impacts de la conversion des états financiers des Swiss GAAP RPC aux IFRS. Ils rapprochent les capitaux propres au 1^{er} janvier 2004, au 31 décembre 2004 et le compte de résultat 2004.

Les chiffres selon Swiss GAAP RPC ont été reclassés afin d'être comparables à ceux résultant du bilan IFRS. Les impôts différés actifs ont été reclassés des actifs circulants en actifs immobilisés conformément à IAS 12. Il en résulte une augmentation de kCHF 11 586 au 1^{er} janvier 2004 et kCHF 13 193 au 31 décembre 2004 dans les actifs immobilisés et une réduction correspondante dans les actifs circulants par rapport aux états financiers approuvés par l'assemblée générale 2004. De plus, l'emprunt obligataire convertible 2002 a été reclassé des fonds étrangers à long terme en fonds étrangers à court terme. Ce changement de classification était nécessaire puisque le Groupe ne dispose pas d'un droit inconditionnel de différer le règlement du passif puisque ce dernier comprend un choix de règlement en trésorerie.

Les coentreprises étaient consolidées selon le principe de l'intégration globale sous les Swiss GAAP RPC. Comme toutes les conditions relatives au contrôle pour traiter ces entreprises comme des filiales n'était pas remplies sous IFRS, les sociétés Mediacrypt AG, Nagra-Futuris SA et Nagra Thomson Licensing SA sont maintenant consolidées à l'aide de la méthode proportionnelle. L'utilisation de la méthode proportionnelle pour ces sociétés a des incidences sur un certain nombre de positions du bilan et du compte de résultat. Pour des raisons de clarté, les incidences de la consolidation proportionnelle sont présentées dans une colonne distincte appelée «impact coentreprise» dans les tableaux de réconciliation ci-après.

Réconciliation des capitaux propres au 1^{er} janvier 2004

en CHF'000	Notes	Swiss GAAP RPC	Effet de la transition aux IFRS Impact coentreprise	Effet de la transition aux IFRS Autres impacts	IFRS
Immobilisations corporelles	a	104 848	-4	-1 443	103 401
Immobilisations incorporelles	b	34 915	-	-20 005	14 910
Sociétés associées		5 119	-	-	5 119
Impôts différés	g	11 586	-	5 818	17 404
Actifs financiers et autres actifs immobilisés		27 668	-200	-	27 468
Total actifs immobilisés		184 136	-204	-15 630	168 302
Stocks		49 940	-	-	49 940
Débiteurs clients	c	157 328	9	-2 680	154 657
Autres actifs circulants		37 517	-10	-	37 507
Actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat c		906	-	2 036	2 942
Liquidités		236 201	-320	-	235 881
Total actifs circulants		481 892	-321	-644	480 927
Total de l'actif		666 028	-525	-16 274	649 229
Capital-actions		514 949	-	-	514 949
Réserves	i	-323 910	-	-25 697	-349 607
Propres actions		-380	-	-	-380
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Kudelski SA	i	190 659	-	-25 697	164 962
Intérêts minoritaires	h	15 194	-746	2 332	16 780
Total des capitaux propres	i	205 853	-746	-23 365	181 742
Dettes financières à long terme		7 035	-	-	7 035
Impôts différés		1 569	-	-	1 569
Engagements de retraite	f	1 872	-	9 078	10 950
Provisions à long terme		18 901	-	-	18 901
Autres dettes à long terme		15 122	128	-	15 250
Total des fonds étrangers à long terme		44 499	128	9 078	53 705
Dettes financières à court terme	d	261 941	-	-17 001	244 940
Fournisseurs		68 448	158	-	68 606
Autres dettes à court terme	f	62 139	-69	-1 337	60 733
Impôts sur le résultat exigible		3 249	3	-	3 252
Avances des clients		10 436	1	-	10 437
Provisions à court terme		9 463	-	-	9 463
Instruments financiers dérivés	e	-	-	16 351	16 351
Total des fonds étrangers à court terme		415 676	93	-1 987	413 782
Total des fonds étrangers		460 175	221	7 091	467 487
Total du passif		666 028	-525	-16 274	649 229

Réconciliation des capitaux propres au 31 décembre 2004

	Notes	Swiss GAAP RPC	Effet de la transition aux IFRS Impact coentreprise	Effet de la transition aux IFRS Autres impacts	IFRS
en CHF'000					
Immobilisations corporelles	a	129 122	-8	-1 443	127 671
Immobilisations incorporelles	b	41 105	-	-25 239	15 866
Sociétés associées		5 399	-	-	5 399
Impôts différés	g	13 193	-	7 833	21 026
Actifs financiers et autres actifs immobilisés		19 586	5	-	19 591
Total actifs immobilisés		208 405	-3	-18 849	189 553
Stocks		76 115	-1	-	76 114
Débiteurs clients	c	170 044	-949	-649	168 446
Autres actifs circulants		39 135	-316	-	38 819
Actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat c		8 776	-	466	9 242
Liquidités		198 897	-1 179	-	197 718
Total actifs circulants		492 967	-2 445	-183	490 339
Total de l'actif		701 372	-2 448	-19 032	679 892
Capital-actions		515 596	-	-	515 596
Réserves	i	-234 153	-	-23 749	-257 902
Propres actions		-380	-	-	-380
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Kudelski SA	i	281 063	-	-23 749	257 314
Intérêts minoritaires	h	21 721	-4 319	5 143	22 545
Total des capitaux propres	i	302 784	-4 319	-18 606	279 859
Dettes financières à long terme		4 944	-	-	4 944
Impôts différés		1 792	-	-	1 792
Engagements de retraite	f	3 075	-	9 095	12 170
Provisions à long terme		4 660	-	-	4 660
Autres dettes à long terme		7 680	253	-	7 933
Total des fonds étrangers à long terme		22 151	253	9 095	31 499
Dettes financières à court terme	d	224 936	-104	-10 854	213 978
Fournisseurs		71 566	2 472	-	74 038
Autres dettes à court terme	f	53 942	-588	-731	52 623
Impôts sur le résultat exigible		4 395	-26	-	4 369
Avances des clients		5 130	-2	-	5 128
Provisions à court terme		16 468	-134	-	16 334
Instruments financiers dérivés	e	-	-	2 064	2 064
Total des fonds étrangers à court terme		376 437	1 618	-9 521	368 534
Total des fonds étrangers		398 588	1 871	-426	400 033
Total du passif		701 372	-2 448	-19 032	679 892

Réconciliation du compte de résultat 2004

	Notes	Swiss GAAP RPC	Effet de la transition aux IFRS Impact coentreprise	Effet de la transition aux IFRS Autres impacts	IFRS
en CHF'000					
Chiffre d'affaires net	j	601 287	-41	-3 693	597 553
Autres produits d'exploitation	k	17 759	–	-9 181	8 578
Matières premières et consommables utilisés		-192 720	-1 077	–	-193 797
Coût des avantages du personnel	l	-178 661	249	-1 765	-180 177
Autres charges d'exploitation		-106 528	321	–	-106 207
Résultat opérationnel avant charges d'intérêt, impôts, amortissements et pertes de valeur		141 137	-548	-14 639	125 950
Amortissements et pertes de valeur	b	-39 638	3	5 906	-33 729
Résultat opérationnel (EBIT)		101 499	-545	-8 733	92 221
Charge d'intérêts	m	-8 820		-5 194	-14 015
Autres produits/(charges) financier(e)s, net	n	-1 516	35	21 433	19 952
Résultat provenant des sociétés associées		1 315	–	–	1 315
Résultat avant impôts		92 477	-510	7 506	99 473
Impôts sur le résultat	g	-8 017	24	2 020	-5 973
Résultat net	i	84 460	-486	9 526	93 500
Attribuable aux:					
– actionnaires de Kudelski SA	i	77 195	–	6 590	83 785
– intérêts minoritaires	h	7 265	-486	2 936	9 715
		84 460	-486	9 526	93 500

Notes aux réconciliations des capitaux propres au
1^{er} janvier, 31 décembre 2004 et compte de résultat 2004

a) Immobilisations corporelles

Les modifications relatives aux immobilisations corporelles concernent l'évaluation d'un immeuble à sa juste valeur qui est utilisée en tant que coût présumé.

	01.01.2004	31.12.2004
en CHF'000		
Ajustement initial de juste valeur par les réserves	-1 443	-1 443

b) Immobilisations incorporelles, amortissements et pertes de valeur

Les immobilisations incorporelles sous Swiss GAAP RPC comprenaient des développements de nouveaux produits pour kCHF 20 005. Ces derniers n'ont pas été reconnus sous IFRS puisqu'ils ne remplissent pas les critères pour la comptabilisation en tant qu'immobilisations incorporelles et ont été transférés dans les réserves.

	01.01.2004	31.12.2004
en CHF'000		
Valeur initiale nette non reconnue	-20 005	-25 239
Ajustée par:		
Résultats non distribués	-20 005	-20 005
Différences de conversion	-	-18
Résultat net:		
- 2004 développements activés selon Swiss GAAP RPC (note k)	-	-13 618
- 2004 amortissements reconnus selon Swiss GAAP RPC	-	5 906
- Valeur résiduelle des développements activés d'une société cédée (note k)	-	2 496
	-20 005	-25 239

Le Groupe a vendu des filiales en 2004 qui avaient à leur bilan des développements activés sous Swiss GAAP RPC. Comme les développements n'ont pas été initialement reconnus dans le bilan d'ouverture IFRS, la valeur résiduelle de ces développements a été reclassée dans le compte de résultat comme gains sur ventes de sociétés.

c) Débiteurs clients et actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

En Swiss GAAP RPC, la comptabilité de couverture était appliquée aux instruments financiers dérivés destinés à la couverture des débiteurs clients. Ces produits dérivés ne qualifient pas pour la comptabilité de couverture sous IFRS puisqu'ils ne sont pas hautement efficaces durant toute la durée de couverture. Ils ont été reclassés comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sous IFRS.

	01.01.2004	31.12.2004
en CHF'000		
Valeur de couverture présentée sous débiteurs clients en Swiss GAAP RPC	-2 680	-649
Juste valeur des instruments financiers dérivés	2 036	466
	-644	-183
Ajusté par:		
Résultats non distribués	-644	-644
Compte de résultat: «chiffre d'affaires net» (note j)	-	461
	-644	-183

d) Dettes financières à court terme

L'emprunt convertible 2002/2009 a été traité comme un pur instrument de dette sous Swiss GAAP RPC. Sous IFRS, Il a été traité comme un instrument financier composé conformément à IAS 39.

	01.01.2004	31.12.2004
en CHF'000		
Ajustement de valeur sur la composante passif de l'emprunt obligataire convertible 2002/2009	-17 001	-10 854
Ajusté par:		
Résultats non distribués	-17 001	-17 001
Charge d'intérêt – répartition de la valeur de l'option de conversion et des frais d'émission (note m)	-	5 194
Autres produits/(Charges) financier(e)s, net – différence de change (note n)	-	953
	-17 001	-10 854

La différence comprend la composante de capitaux propres de l'emprunt convertible au 01.01.2004 respectivement 31.12.2004 ainsi que l'attribution des frais d'émissions correspondants.

e) Instruments financiers dérivés

L'option de conversion incluse dans l'emprunt convertible 2002/2009 comprend un choix de règlement en trésorerie. IAS 32 impose qu'un tel type d'option soit présenté en tant qu'engagement et considéré comme un instrument financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

	01.01.2004	31.12.2004
en CHF'000		
Juste valeur de l'option de conversion	16 351	2 064
Ajusté par:		
Résultats non distribués	16 351	16 351
Autres produits/(charges) financier(e)s, net – ajustement de juste valeur (note n)	-	-14 105
Autres produits/(charges) financier(e)s, net – différence de change (note n)	-	-182
	16 351	2 064

Groupe Kudelski

Annexes aux comptes consolidés

f) Engagements de retraites et autres dettes à court terme

Sous IFRS, les engagements de retraites sont ajustés comme suit:

	01.01.2004	31.12.2004
en CHF'000		
Engagements de retraites déterminés selon IAS 19	10 950	12 170
À déduire:		
Engagements conformément à Swiss GAAP RPC 16 compris dans:		
- engagements de retraites	-1 872	-3 075
- autres dettes courantes	-1 337	-731
	7 741	8 364
Ajusté par:		
Résultats non distribués	7 741	7 741
Extourne d'ajustement du coût d'un regroupement d'entreprises enregistré en Swiss GAAP RPC	-	-476
Différence de conversion	-	-6
Coût des avantages du personnel – charge additionnelle calculée selon IAS 19 (note I)	-	1 105
	7 741	8 364

g) Impôts différés et impôts sur le résultat

Les changements ci-avant ont généré une augmentation des impôts différés actifs comme suit:

	01.01.2004	31.12.2004
en CHF'000		
Immobilisations incorporelles	3 647	5 624
Instruments financiers dérivés	120	20
Engagements de retraites	2 051	2 194
Différence de conversion	-	-5
	5 818	7 833
Ajusté par:		
Résultats non distribués	5 818	5 818
Différence de conversion	-	-5
Charge d'impôt sur le résultat	-	2 020
	5 818	7 833

h) Intérêts minoritaires

Conformément aux Swiss GAAP RPC, le Groupe a utilisé l'optique de l'entité économique («entity concept») afin de déterminer la part des intérêts minoritaires. Par cette méthode, le Groupe a comptabilisé une part d'intérêts minoritaires sur l'élimination de profit interne d'une filiale détenue à 50%.

Il en résulte une différence de kCHF 2 332 relative à l'élimination de ce profit interne selon les IFRS au 1^{er} janvier 2004. Les intérêts minoritaires se réconcilient comme suit:

	01.01.2004	31.12.2004
en CHF'000		
Montant initial net non reconnu	-2 332	-2 332
Incidence 2004	-	-2 936
Différence de conversion	-	125
	-2 332	-5 143

i) Capitaux propres

Les ajustements aux capitaux propres au 1^{er} janvier et 31 décembre 2004 se présentent comme suit:

	Capitaux propres 01.01.04	Compte de résultat 2004	Résultat non distribué 2004	Ecart de conversion 2004	Total de capitaux propres 31.12.04
en CHF'000					
Immobilisations corporelles (note a)	-1 443	-	-	-	-1 443
Immobilisations incorporelles (note b)	-20 005	-5 216	-	-18	-25 239
Instruments financiers dérivés (note c)	-644	461	-	-	-183
Emprunt obligataire convertible (note d)	17 001	-6 147	-	-	10 854
Option de conversion (note e)	-16 351	14 287	-	-	-2 064
Engagements de retraites – IAS 19 (note f)	-7 741	-1 105	476	6	-8 364
Impôts différés actifs (note g)	5 818	2 020	-	-5	7 833
Charge lié au plan d'option du personnel (note l)	-	-659	659	-	-
Incidence de Goodwill non recyclé (note n)	-	3 466	-3 466	-	-
Incidence de changement de monnaie fonctionnelle (note n)	-	2 419	-	-2 419	-
Incidence sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires de Kudelski SA	-23 365	9 526	-2 331	-2 436	-18 606
Intérêts minoritaires (note h)	-2 332	-2 936	-	125	-5 143
Incidence sur le total des capitaux propres	-25 697	6 590	-2 331	-2 311	-23 749

j) Chiffre d'affaires net

Sous IFRS, le chiffre d'affaires net est ajusté comme suit:

	2004
en CHF'000	
Variation de juste valeur d'instruments financiers dérivés (note c)	461
Montant reclassé sous autres (produits)/charges financier(e)s, net (note n)	-4 154
	-3 693

Comme les instruments financiers dérivés n'ont pas rempli les critères pour la comptabilité de couverture, ils ont par conséquent été reclassés sous autres produits/(charges) financier(e)s, net. De plus, les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur et la différence sur le compte résultat est présentée en note c.

k) Autres produits d'exploitation

Sous IFRS, les autres produits d'exploitation sont ajustés pour refléter la différence de traitement comptable portant sur les développements de nouveaux produits:

	2004
en CHF'000	
Incidence liée aux immobilisations incorporelles (note b)	-13 618
Valeur résiduelle sous Swiss GAAP RPC des développements activés d'une filiale cédée (note b)	2 496
Reclassification d'autres produits/(charges) financier(e)s, net relatif à un gain réalisé sur vente de filiales (note n)	1 941
	-9 181

Groupe Kudelski

Annexes aux comptes consolidés

l) Coût des avantages du personnel

Sous IFRS, le coût des avantages du personnel est modifié comme suit:

	2004
en CHF'000	
Incidence de IAS 19 (note f)	-1 105
Charge liée au plan d'option des employés	-659
	-1 765

Le coût du plan d'option en faveur des employés a été intégralement constaté en 2003 lors de l'attribution sous Swiss GAAP RPC.

Cependant, sous IFRS la charge relative au plan d'option est répartie prorata temporis sur la période d'acquisition des droits. Il en résulte une charge de kCHF 659 sur 2004.

m) Charge d'intérêts

Sous IFRS, la charge d'intérêts est modifiée comme suit:

	2004
en CHF'000	
Incidence de l'emprunt convertible traité comme un instrument financier composé (note d)	-5 194

n) Autres produits/(charges) financier(e)s, net

Sous IFRS, les autres produits/(charges) financier(e)s, net sont modifiés comme suit:

	2004
en CHF'000	
Instruments financiers dérivés reclassés (note j)	4 154
Variation de juste valeur de l'option de conversion (note e)	14 105
Goodwill sur cession de filiale non recyclé par le compte de résultat	3 466
Gain sur cession de filiale reclassé (note k)	-1 941
Incidence de changement de monnaie fonctionnelle – différence de change (note e)	182
Incidence de changement de monnaie fonctionnelle – différence de change (note d)	-953
Incidence de changement de monnaie fonctionnelle – différence de conversion	2 419
	21 433

Les monnaies fonctionnelles de deux filiales ont été modifiées afin d'être en conformité avec IAS 21. Ainsi les différences de change ont une incidence sur le compte de résultat en IFRS alors qu'en Swiss GAAP RPC elles impactaient les différences de conversion.

Selon les Swiss GAAP RPC, le Goodwill relatif aux cessions d'entreprises était recyclé dans le compte de résultat. Puisque l'exemption relative aux regroupements d'entreprises d'IFRS a été choisie, le Goodwill n'est plus déduit du compte de résultat.

Réconciliation des incidences matérielles sur le tableau de flux de trésorerie 2004

Des intérêts payés pour kCHF 4824 sur l'emprunt convertible 2002/2009 ont été reclassés de l'activité de financement à l'activité opérationnelle. Les frais de développements de kCHF 13618 ont été reclassés de l'activité d'investissement à l'activité opérationnelle (note b).

Il n'y a pas d'autre incidence significative entre le tableau de flux de trésorerie présenté sous IFRS et le tableau de flux de trésorerie présenté sous Swiss GAAP RPC.

43. Informations complémentaires

	31.12.2005	31.12.2004
en CHF'000		
Engagements de garantie en faveur de tiers	13 209	12 990
Actifs circulants remis en gage de propres engagements	964	1 353

44. Principaux taux de change

		Cours de fin d'année utilisé pour la conversion du bilan 2005	Cours de fin d'année utilisé pour la conversion du bilan 2004	Cours moyen utilisé pour la conversion du résultat et du tableau de flux de trésorerie 2005	Cours moyen utilisé pour la conversion du résultat et du tableau de flux de trésorerie 2004
1	USD	1,31	1,14	1,25	1,24
1	GBP	2,26	2,19	2,26	2,27
1	EUR	1,55	1,55	1,55	1,54
100	MYR	34,70	30,00	32,90	32,70
100	SEK	16,50	17,10	16,20	16,90
1	SGD	0,79	0,70	0,75	0,75
100	KRW	0,13	0,11	0,12	0,11

45. Evénements postérieurs à la date d'établissement du bilan

Les comptes consolidés du Groupe Kudelski ont été approuvés par le Conseil d'administration le 23 février 2006.

Le 5 décembre 2005, le Groupe a signé un contrat de vente du Groupe Ticketcorner avec un consortium d'investisseurs. Le Groupe conserve une part d'intérêt de 28% dans la société servant de véhicule à la transaction.

La vente a été clôturée le 17 février 2006, date à laquelle le contrôle du Groupe Ticketcorner a été transféré aux acquéreurs. La transaction porte sur un montant net de CHF 71,1 millions pour les actions cédées, constitué d'un paiement en espèces de CHF 53,6 millions ainsi que d'un prêt de CHF 17,5 millions accordé à la société servant de véhicule à la transaction. De plus, l'acquéreur a remboursé le prêt de CHF 10 millions octroyé par le Groupe à Ticketcorner et s'est engagé à un versement complémentaire éventuel («earn-out») et maximum de CHF 15,5 millions.

46. Principales sociétés opérationnelles

Société	Siège social	Activité	Capital-actions	% détenu	
				2005	2004
Télévision numérique					
Nagravision SA	CH Cheseaux	Solutions pour DTV et produits audio	■ kCHF 12 000	100	100
NagraCard SA	CH Cheseaux	Cartes à puce sécurisées	■ kCHF 100	100	100
NagraID SA	CH Chaux-de-Fonds	Production de cartes à puce	■ kCHF 4 000	100	100
Nagra France Sàrl	FR Paris	Solutions pour DTV et produits audio	■ kEUR 32 833	100	100
Nagra USA, Inc.	US Nashville	Ventes et support	■ kUSD 10	100	100
Nagravision Asia Pte Ltd	SG Singapore	Services	■ kSGD 100	100	100
Quative Ltd	UK London	Plate-forme pour télévision par internet	■ kGBP 1	100	–
NagraStar LLC	US Englewood	Cartes à puce et support DTV	■ kUSD –	50	50
Nagra Plus	CH Cheseaux	TV analogique	■ kCHF 2 000	50	50
Nagra Thomson Licensing SA	FR Paris	Management de propriété intellectuelle	□ kEUR 240	50	50
Accès public					
Nagra Public Access AG	CH Zug	Holding Accès public	■ kCHF 15 000	100	100
SkiData AG	AT Gartenau	Solutions sécurisées d'accès des personnes et véhicules	■ kEUR 3 634	100	100
Ticketcorner AG	CH Rümlang	Distribution événementielle et billetterie	■ kCHF 2 000	100	100
polyright	CH Sion	Solutions multifonctions	■ kCHF 5 000	100	100
Corporate					
Kudelski SA	CH Cheseaux	Holding, société Mère du Groupe	■ kCHF 516 829	100	100
Kudelski Financial Services Holding SCA	LU Luxembourg	Finance, société portant l'emprunt convertible	■ kCHF 37 050	100	100

■ Consolidé selon la méthode de l'intégration globale

□ Consolidé selon la méthode de l'intégration proportionnelle